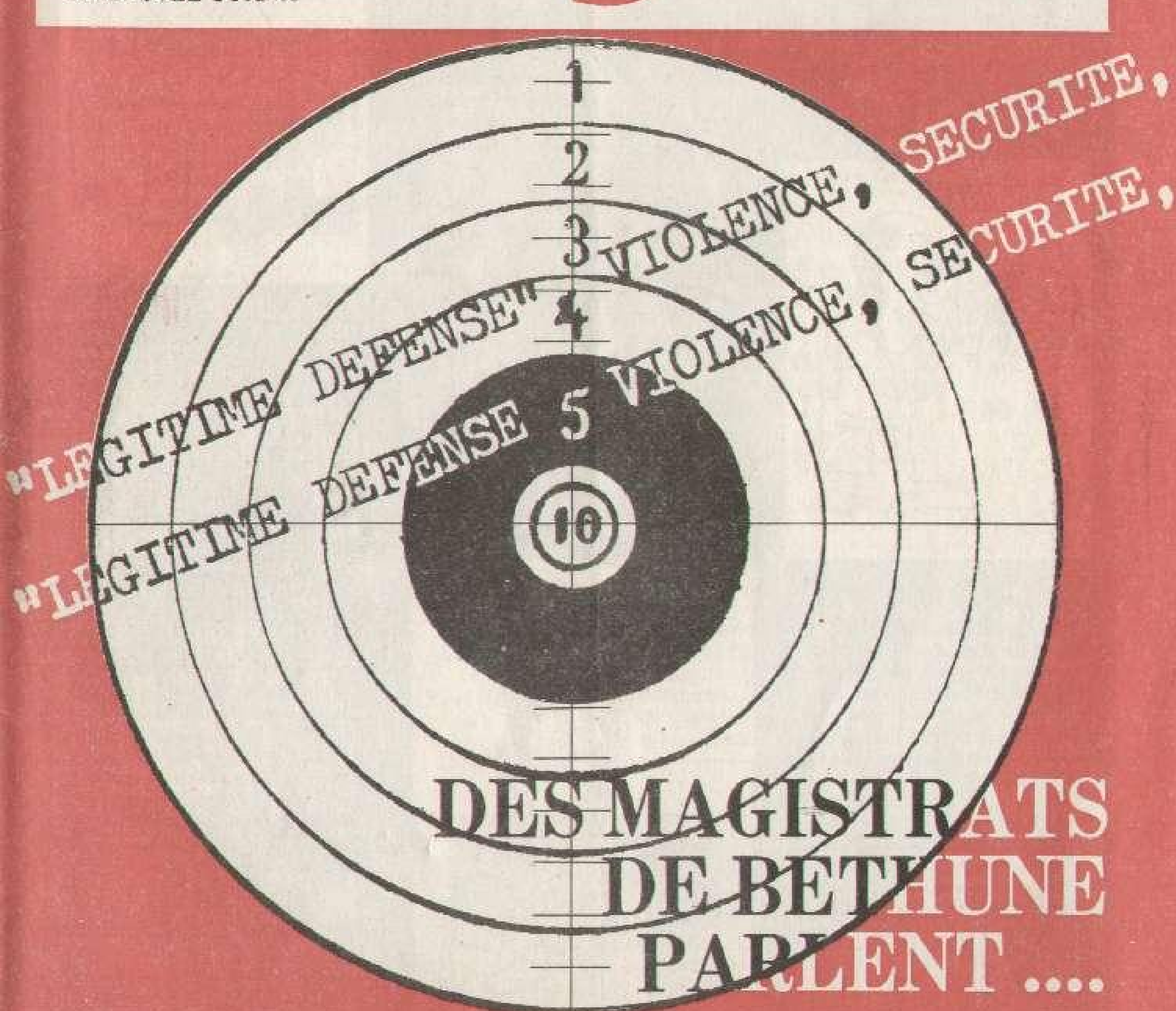
No 43 du 29 novembre au 20 décembre 1978

Supplément à l'Humanité rouge No 981.

l'Humanité Rouge

BIMENSUEL 3 Francs



DES MAGISTRATS DE BETHUNE PARLENT....

La retraite

UN QUI NE MANQUE PAS DE SOUFFLE.

C'est le bien-aimé François Ceyrac, président du CNPF, (Conseil national des patrons *« soi-disant fauchés »*), qui, sans doute, espère être président à vie puisqu'il a déclaré qu'on pouvait encore travailler à 70 ans ! Le joli coup de pied sur son noble séant auquel il aurait droit s'il osait dire cela à un travailleur ! En verve décidément, il a d'ailleurs ajouté que pour que l'économie française renaisse, il faudrait bien qu'elle *« se libère du carcan des lois de 1936 »*. Aux *ânes* bien nés, la valeur *attend* le nombre des années...



CONFLIT DE GÉNÉRATIONS ?

Des sociologues avertis (ils sont légion dans notre douce France) traduiraient ainsi la méchante querelle qui oppose un autre Michel : Rocard (dit *le dauphin* pour les intimes) à Pierre Mauroy (dit aussi *le dauphin* pour d'autres intimes) : les jeunes-vieux contre les vieux-jeunes, les néos contre les archéos, les ficelles neuves contre les vieilles ficelles.

Un qui paraît tout surpris, c'est un troisième Michel (encore !), le Mousel du PSU *(Parti sans unité)* ; pendant des années, il était à la droite de Rocard : il serait maintenant à gauche. Les temps changent...



GATEUX AVANT L'AGE ?

C'est notre Michel national. Mais si, mais si, vous avez deviné : celui qui jouait au bazooka pendant la guerre d'Algérie ; celui que les étudiants baptisaient, il y a quelques années, *Michel-l'entonnoir, le chevalier à la triste figure ;* qu'un de nos confrères baptisait *l'amer-Michel*. Or, un de ses pairs, *Chirac-le-cantonnier*, a déclaré qu'il n'était plus un problème. Il suffisait de lui laisser faire joujou avec la présidence du groupe RPR dans la future Assemblée européenne... Debré ou de force.

CELUI QUI VIEILLIT MAL

(C'est par hasard que nous l'avons mis en quatrième position). Il n'aurait jamais imaginé,



celui-là, que le droit de tendance se retournerait contre lui. Car, au prochain congrès de la LCR (*Ligue contre la réfraction*), la tendance 3 (opposée au rapprochement avec le PC et le PS), peu représentée au Comité central, risque de le mettre en difficulté. A quand les mémoires d'Alain Krivine ? L'inconvénient, c'est que cela risque d'être d'un triste !



CELUI QUI SE LA COULE DOUCE

« A 80 ans, nullement voûté » (Le Monde du 19 novembre), Herbert Marcuse se dore au soleil de Californie, *« plus marxiste que jamais »*. Apprécions tout de même la verdeur de ses jugements : *« Oui, l'Europe de ma jeunesse était celle des grands penseurs. Rien à voir avec ces précieuses ridicules que vous appelez, en France, les nouveaux philosophes »*. Et pan !

MAIS TREVE DE PLAISANTERIES

Car de tout cela, que peuvent penser les travailleurs si ce n'est qu'ils assistent à une comédie dont on veut leur faire payer les frais ? Ainsi, par exemple, dans nombre d'entreprises, les invite-t-on à accepter de partir à 58 ans – avec 40 % de leur salaire ! Et là-dessous, c'est l'offensive du patronat qui, toujours fidèle à la devise *« Diviser pour mieux régner »*, veut opposer les jeunes chômeurs aux « vieux » travailleurs. Mais nous reviendrons prochainement sur ce problème.

Joël FABIEN

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

l'Humanité Rouge

BIMENSUEL

Bimensuel du Parti Communiste Marxiste-Léniniste

Dans ce numéro

Editorial

Nouvelles intérieures

Syndicat

International

Paysans

Informations générales

Culturel

Histoire

Avec le Parti

Dossier

En raison des fêtes de fin d'année, le bimensuel sortira aux dates suivantes :
No 44 : mercredi 20 décembre
No 45 : mercredi 10 janvier
No 46 : mercredi 24 janvier

L'Humanité rouge
BP 61
75861 Paris Cédex 18
CCP : 30 226 72 D La Source
Commission paritaire No 57952
Distribution NMPP
Dépôt légal 3e trimestre 1978
Directeur de publication : André Druesne.

Directeur politique : Jacques Jurquet. *Rédacteur en chef* : Henri Jour. *Rédacteurs* : Michel Bataille, Henri Berthault, Annie Brunel, Léon Cladel, Pierre Delaube, Estelle Delmas, Jacques Duroc, Joël Fabien, Catherine Lemaire, Pierre Marceau, Jean Schubert. *Secrétaire de rédaction et maquettiste* : Guy Lanrivain. *Administration* : Arthur Lepuy, Henri Bernard, Sophie Retz. *Imprimerie La Nouvelle. Directeur de publication* : André Druesne.

Fin novembre

Des détenus politiques bretons devant la Cour de sûreté de l'Etat

Paris, le 13 novembre, la police disperse une manifestation en haut de la rue de Rennes : la « pelleteuse anti-manif » fait son office, encadrée par des équipages de flics motorisés, donnant la chasse, l'un au volant, l'autre à la matraque. La préfecture de police vient d'interdire le gala de soutien aux détenus soupçonnés d'être du FLB, qui devait avoir lieu à la Mutualité.

Gilles Servat, Allan Stivell, Glenmor, devaient chanter ce soir-là au gala organisé par les COBAR, les comités bretons anti-répression pour aider les prisonniers et leurs familles. Trois jours avant, la police interdit le gala, elle menace de poursuivre les organisateurs.

« Puisque on ne peut pas chanter à l'intérieur, on chantera sur le trottoir ».

Tel n'était pas l'avis des flics, qui embarquèrent une trentaine de personnes, dont les trois chanteurs. Le pouvoir a donc osé ; osé interdire encore une fois la liberté d'expression, osé interdire à des chanteurs de s'exprimer, et surtout, osé interdire la solidarité avec les prisonniers politiques.

Détenus politique

Vingt-quatre personnes sont actuellement détenues à la prison de Fresnes. En attendant de passer devant la juridiction d'exception qu'est la Cour de sûreté de l'État, Patrick Montauzier et Lionel Chenevièvre, les auteurs présumés de l'attentat doivent être jugés en fin de ce mois.

Tous les détenus soupçonnés d'appartenir au FLB viennent d'être transférés de Fleury-Mérogis à Fresnes.

« Mardi à 13 heures, nous venions à peine de terminer notre repas que nous avons été pris d'assaut par les gardes mobiles qui sont entrés à six ou sept par cellules et nous ont passé les menottes. Nous avons aussi eu des menaces de la part des surveillants à notre arrivée ici et nous ont soumis dans des conditions pires que des droits communs » écrit l'un d'eux, Daniel Hamon. Dès le lundi 13 novembre, ils ont entrepris une grève de la faim, pour protester contre l'interdiction du gala. Ils veulent qu'on leur reconnaisse le statut de prisonniers politiques (ce n'est pas le cas actuellement). Ils réclament qu'il n'y ait qu'un seul procès, alors que la tactique employée est de les juger affaire par affaire.

Qui sont-ils

On veut tous les faire passer pour de dangereux terroristes, style bande à Baader, Brigades rouges. On veut leur mettre sur le dos le passé d'une partie du mouvement breton qui, pendant la dernière guerre, s'est embarqué dans la collaboration avec le nazisme.

On veut surtout les faire passer pour des fous furieux et des criminels : l'élémentaire solidarité face à la répression passe même pour un crime, à en croire l'interdiction du gala de soutien.

Les conditions de leur détention sont inadmissibles. Celles de leur inculpation ne le sont pas moins. Citons simplement quelques exemples :

Yann Puillandre, 42 ans, paysan à Châteauneuf du Faon, est en prison parce qu'on a soit disant découvert des bâtons de dynamites dans sa voiture. Sa voiture était ouverte et elle était en stationnement depuis trois jours sur le parking d'une gare...

Rémi Goalabre a été interné parce qu'il avait rencontré des membres du FLB en tant que représentant d'une autre organisation. D'autres sont des militants syndicaux connus et appréciés : Michel Salomon, magasinier au centre Leclerc de Concarneau et délégué syndical dans son entreprise.

Bernard Leforest, ouvrier chez Ericsson à Brest est délégué syndical CGT.

Jean Le Guellec, tourneur à l'Arsenal de Brest est militant CFDT.

Les frères Parisse étaient tous deux connus comme militants syndicaux et militants des comités anti-marée noire.

A bas la répression !

Dans tous ces cas, il s'agit en fait d'une répression contre les travailleurs, voire *« de réglements de comptes »* de la police. Michel Salomon a été frappé sauvagement lors de sa première garde à vue ; peut-être d'ailleurs n'est-il pas le seul. La répression contre le FLB, c'est aussi l'intimidation contre les mouvements agissant légalement, l'intimidation du mouvement syndical, du mouvement culturel, du combat politique en Bretagne.

Yannick DAGORN
Correspondant Rennes

Deux poids, deux mesures

Le même jour où la police dispersait une manifestation de solidarité aux Bretons emprisonnés, Giscard autorisait le meeting de l'eurodroite à Marseille

C'est la justice de Giscard !

Sous prétexte de répression anti-FLB, c'est aussi l'intimidation du mouvement syndical, culturel du combat politique en Bretagne.



Giscard sur le pont :

SOUQUEZ FERME, GALERIENS !

Fidèle à son personnage, le président de la République vient de faire sa rentrée politique solennelle, sous le masque humaniste et libéral qu'il affectionne tout particulièrement. Sa conférence de presse, tenue devant un parterre de journalistes triés sur le volet, lui a cependant fourni l'occasion d'un ferme rappel de la conception, fort peu démocratique au demeurant, qu'il a de son rôle :

« Quant à moi-même, quant à l'action du président de la République, je vous rappelle que son rôle est de se préoccuper de la durée et de ce qu'il adviendra de la France. Le président de la République est celui qui veille sur le pont du navire... ».

Le peuple, lui, est invité à souquer ferme sur la galère des grands monopoles français, ce que, paraît-il, il fait bien volontiers :

« La France travaille avec courage et réflexion à son adaptation au monde plus difficile dans lequel il faut bien que nous vivions... ».

Suit un discret hommage à la compréhension des partis de gauche qui s'orientent avec bonne volonté vers *« une cohabitation raisonnable entre la majorité et l'opposition »* et reconnaissent par là *« comme les Français »* *« qu'il n'y a pas d'autre politique possible ».*

A une question précise qui lui rappelle que, depuis ses précédentes déclarations selon lesquelles la France avait atteint *« le seuil critique du chômage »*, le nombre des demandeurs d'emploi s'est accru de 600 000, soit 82 %, Giscard, très à l'aise, répond que *« les Français ont très bien compris que nous vivions des temps économiques et sociaux différents ».* A cette situation, un responsable désigné, toujours le même : le tiers monde. Non content de réclamer un juste prix pour son pétrole et ses matières premières, ne voit-on pas ce dernier accéder maintenant à la maîtrise de certaines technologies, jusque là privilège des Occidentaux ? A cela, une seule solution : devenir plus compétitif sur les marchés internationaux. On créera ainsi plus d'emplois pour les Français. C'est exactement le même discours que Schmidt tient aux travailleurs allemands : *« Soyons plus compétitifs que les Français, il y aura aussi plus d'emplois pour les travailleurs allemands ».*

Ce raisonnement, toujours le même, ne sert qu'un but, toujours le même aussi : développer les profits des grands monopoles sur le dos des travailleurs. C'est ainsi que la France compte désormais 1 340 000 chômeurs officiels, un jeune sur sept à la recherche d'un travail, l'introduction massive de contrats à durée déterminée et de formation au rabais pour les jeunes.

Giscard n'en voit pas moins l'avenir des profits de la classe d'exploiteurs qu'il représente avec optimisme. A la question : *« Redoutez-vous un nouveau Mai 1968 ? »*, il réplique : *« Réponse, non ».* Grosso-modo, poursuit-il, les travailleurs sont contents de leur sort et voient même d'un bon œil la réduction éventuelle des maigres prestations servies par la Sécurité sociale.

Et le racisme en cette semaine officielle de *« dialogue »* avec les immigrés ? Là, Giscard se fait vertueux. Racisme ? La France, connait pas ! C'est une question de tempérament, paraît-il et le nôtre ne nous y porterait pas.

Les paysans du Larzac ? *« Grâce à Dieu »*, ils ont des institutions compétentes pour leur expliquer que leur volonté de défendre leurs terres est déraisonnable. Le président de la République, lui, n'a pas à s'en mêler.

La politique internationale ? A part un long et flou développement sur l'Europe confédérale, Giscard n'a rien à en dire. Ses réponses-fleuves n'ont pas mentionné une seule fois l'Union soviétique et le danger de guerre accru qu'elle fait peser sur l'Europe et le monde entier.

Pour le reste, le président garde les yeux noblement rivés sur les projets des monopoles français en l'an 2 000. Les luttes des ouvriers et des travailleurs français risquent pourtant de lui remettre les pieds sur terre plus vite qu'il ne le voudrait.

Annie BRUNEL



C'est avec nous qu'il faut lutter, s'organiser !

A nos lecteurs sans parti, ouvriers, paysans et employés, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes , nous voulons demander aujourd'hui : *« Pourquoi n'avez-vous pas rejoint les rangs du Parti communiste marxiste-léniniste ? Vous êtes-vous déjà posé cette question ? »*.

Toi, camarade qui lis ce bimensuel depuis son premier numéro, toi qui es abonnée au quotidien du parti, toi qui aides notre journal à vivre, qui bagarres dans ton entreprises à nos cotés, pourquoi n'es-tu pas dans nos rangs ? Et toi, camarade, militant de la CGT ou du PCF qui luttes pour le même idéal que nous et t'interroges sur les perspectives d'avenir, pourquoi ne pas venir batailler au plus proche avec nous, au coude à coude ?

Il faut un objectif clair

Quand nos camarades de travail, nos proches nous disent *« on n'y croit plus »*, *« on n'y arrivera jamais »*, *« tant d'années d'effort pour rien, cela ne vaut pas la peine »*, nous répondons que le pessimisme n'est pas de mise, à l'heure où les capitaliste accentuent leur offensive. Peut-on rester les bras ballants quand augmentent le chômage et les licenciements, quand se dégradent la vie et les conditions de travail de la classe ouvrière, quand monte le racisme et s'accroît la répression. Le capital attaque la classe ouvrière, il spécule sur son désarroi, sa division ; il tente de tirer le plus grand parti possible du sentiment d'échec vivement ressenti après mai dernier.

Aussi n'est-il pas possible d'en rester à l'écœurement, aux désillusions. Il faut comprendre et repartir au combat, plus assurés, mieux armés. Il est sûr que l'argument *« c'est de la faute du PS »* tient mal quand dans le même temps, on déclare qu'*« il n'y a pas de stratégie de rechange »*. Un nouveau programme commun bis, des perspectives électorales et pacifiques pour changer notre société, conduiront inévitablement à la même impasse.

Alors ? Des militants près de nous avancent des explications à l'échec, aux difficultés actuelles : ces militants de la CGT et du PCF, s'interrogent : *« Avons nous bien fait de subordonner l'action syndicale, l'action des travailleurs au Programme commun ? Avons-nous réellement travaillé à l'unité de la classe ouvrière ? »* Aujourd'hui, ils proposent de mener les luttes en indépendace par rapport au Programme commun ; ils s'efforcent de réaliser l'unité à la base, Français-immigrés, syndiqués et non-syndiqués. Nous sommes d'accord avec leurs actions d'aujourd'hui, nous batailleront côte à cote. Mais avez-vous poussé la réflexion à bout, camarades ? Nous ne le pensons pas. Nous sommes d'accord pour mener la lutte de classe, dans l'unité, avec vous et ensemble nous irons plus avant dans l'explication de la situation actuelle.

Mais, il ne s'agit pas de prendre un peu de champ par rapport au Programme commun dans l'action quotidienne ; il ne suffit pas de critiquer les prises de position ouvertes de Séguy en faveur de l'Union de la gauche. Il faut comprendre que c'est la stratégie d'Union de la gauche, d'union pour prendre le pouvoir par les élections bourgeoises qui conduit nécessairement à l'étouffement des luttes, à l'impasse et au désarroi. Faire croire à la classe ouvrière qu'elle se libèrera en douceur, par un bulletin dans l'urne, sur la base d'un « mouvement de grande ampleur », c'est la conduire à l'échec. Un militant communiste a fort bien dit à ce sujet, il y a plus de 50 ans :

« Croyez-vous qu'il soit possible que la bourgeoisie ne résiste pas ? Croyez-vous qu'il faille attendre que la bourgeoisie ait commencé le sabotage de la révolution pour recourir contre elle aux moyens de force dont elle-même se sert déjà contre nous, dont elle se servira demain avec plus de violence encore ?...

J'estime que c'est avant et dans l'esprit même de la dictature du prolétariat, il a cette idée que le prolétariat, en prenant le pouvoir, doit s'assurer contre les risques que la bourgeoisie peut lui faire courir et s'assurer contre elle avec toute la violence nécessaire, afin que ce sabotage que vous prévoyez devienne impossible ou du moins, soit limité par l'écrasement aussi complet que possible de la classe capitaliste. »

C'est Paul Vaillant-Couturier qui prononça ses paroles au congrès de Tours, lors de la constitution du Parti communiste français, prenant à parti les réformistes de la future SFIO.

On pourrait dire les mêmes mots à Georges Marchais aujourd'hui qui lors du XXIIe congrès du PCF a entraîné son parti à abandonner ouvertement la notion de dictature du prolétariat et à renforcer la stratégie de passage pacifique électoral au socialisme. Un telle politique conduit à l'aventure et à l'impasse, car elle laisse la classe ouvrière désarmée face à ses exploiteurs, car elle la démobilise par des alliances contre-nature et des illusions sur l'avenir, car elle brade ses luttes quotidiennes au nom du rassemblement large et majoritaire car elle la divise au lieu de l'unir dans la lutte de classe. C'est une politique fondamentalement contraire aux intérêts de la classe ouvrière et au peuple de notre pays.

C'est une stratégie d'Union de la gauche qu'il faut rejeter pour poursuivre un objectif clair, celui du renversement violent de la dictature des capitalistes, de la destruction de l'État capitaliste, pour instaurer un socialisme véritable qui fasse que les ouvriers et le peuple tout entier soient les maitres.

Tel est l'objectif clair que fixe le programme de notre Parti ; au fond de leur cœur et sur la base de leur expérience propre, des milliers et des milliers de prolétaires sont d'accord avec nous là-dessus ; ils savent que la bourgeoisie résistera, qu'il faudra prendre les armes un jour ou l'autre. S'ils sont d'accord avec cet objectif, avec le programme du PCML, pourquoi ne rejoindraient-ils pas ses rangs ?

Pour lutter, il faut un parti communiste

Bien sûr, nous l'avons dit de nombreuses fois, le renversement de la bourgeoisie n'est pas pour demain, la révolution n'est pas pour demain. Mais il faut s'y préparer, la classe ouvrière meurtrie, divisée, écœurée doit reprendre conscience de ses forces et de son rôle ; elle doit reprendre confiance en elle-même dans les luttes quotidiennes, contre les licenciements et les bas salaires, contre la répression et le racisme.

Il faut qu'elle remporte des succès dans ses luttes, si minimes soit-elles ; ainsi elle rejettera peu à peu ses illusions quand au passage pacifique au socialisme et à la voie électorale propagées par les dirigeants du PCF. Nous arracherons la classe ouvrière à l'influence du révisionnisme moderne, comme l'indiquait Staline en 1927 :

« Non sur la base des questions planétaires mais sur la base de la lutte au jour le jour de la classe ouvrière pour l'amélioration de ses conditions matérielles et politiques ; en cela les questions concernant le salaire, les heures, le logement, l'assurance, l'impôt, le chômage, le coût de la vie etc doivent jouer le rôle le plus important sinon le rôle décisif. Porter un coup à la social-démocratie, (révisonnisme aujourd'hui – NDLR), *jour après jour, sur la base de ces questions en démontrant leur trahison, voilà la tâche. »*

Et il ajoutait, dans cet interview au Parti communiste allemand :

« Mais cette tâche ne serait pas entièrement remplie si ces questions pratiques quotidiennes n'étaient pas reliées aux questions fondamentales de la situation internationale et intérieure ».

Seul un parti peut unir en une force unique des multitudes de luttes isolées et diverses, orienter sur une même voie le mouvement de la classe ouvrière et du peuple. Le Parti, ses militants sont dans les luttes quotidiennes, politiques et économiques ; leur détermination, leur expérience, leur organisation aident à remporter des succès. Notre parti est encore peu expérimenté et pourtant combien est-il déjà sollicité pour soutenir une lutte, pour organiser une section syndicale, pour défendre des travailleurs réprimés, pour briser l'isolement entre boites, etc. Pour aider la classe ouvrière, il a des hommes dévoués, des hommes qui s'aguerrissent peu à peu la force de l'organisation.

Seul un parti communiste peut orienter, diriger l'ensemble de ces luttes, de ces combats partiels de chaque jour sur la voie révolutionnaire ; car la réflexion commune des militants sur la base de l'expérience du mouvement ouvrier et communiste depuis de longues années permet de voir clair sur la situation du monde et de notre pays. Seul un parti qui a des moyens collectifs d'études et d'enquêtes, seul un parti qui étudie la réalité à la lumière des enseignements des révolutions déjà accomplies et de leurs dirigeants Marx, Engels, Lénine, Staline, Mao Tsé-toung, peut tracer la voie à suivre, définir les ennemis – les deux superpuissances qui préparent une troisième guerre mondiale et les capitalistes et leur État dans notre pays –, seul il peut rassembler toutes les forces alliées de la classe ouvrière et organiser le combat.

« Pour faire la révolution il faut un parti communiste », c'est une vérité très ancienne, qui est née avec la conscience de la classe ouvrière qu'elle est une classe en lutte irréductible contre son ennemi, la bourgeoisie. Les prolétaires qui luttent aujourd'hui le savent bien : beaucoup qui sont au parti de Marchais ou à la CGT ont cru et croient encore trouver là les véritables organisations de la classe ouvrière ; ils connaissent l'importance décisive de l'organisation, de marcher d'un même pas contre l'ennemi de classe. Voilà pourquoi ils ont adhéré au PCF. Quant à nous, nous édifions, pour les mêmes raisons, un autre parti authentiquement communiste. Puisque nos objectifs sont les mêmes, puisque notre conscience de la nécessité d'un parti communiste est la même, ne pourrions nous pas aborder cette question ensemble et en discuter en tout franchise ?

Il faut rejoindre les rangs des marxistes-léninistes

Bien des camarades de combat, et sans doute y en a-t-il parmi nos lecteurs, sont d'accord avec l'objectif révolutionnaire, notre programme ; ils sont d'accord avec la nécessité d'un parti communiste authentique, fondé sur le marxisme-léninisme à la fois centralisé et démocratique, lié à la classe ouvrière et instrument de ses luttes. Et pourtant ils sont réticents pour rejoindre nos rangs ; ces camarades nous regardent avec attention, sympathisent avec nos succès mais ils hésitent ensuite. Pourquoi cela ?

Ces camarades nous disent *« Vous êtes trop peu nombreux ; bien sûr, vous avez raison, mais si vous étiez 500 sur la ville... »*.

Ils ont raison, nous sommes bien trop peu nombreux, nous ne pouvons pas faire face à toutes les tâches qui incombent à un parti, être l'instrument de toutes les luttes et aspirations du peuple. Mais leur critique n'est-elle pas au fond une critique qu'ils font à eux-mêmes : qu'ils viennent, ces camarades, grossir nos rangs plutôt que d'attendre. Faut-il attendre que le parti ait remporté des succès notoires, qu'il soit devenu une force décisive pour le rejoindre ? Bien sûr que non. Le Parti, c'est tous ses militants, toutes ses organisations, c'est toi aussi si tu le rejoins demain. Si tu es convaincu de la justesse de son combat, de son programme, c'est dès aujourd'hui qu'il faut le rejoindre.

D'autres camarades nous disent *« C'est trop difficile, il faut militer 24 heures sur 24, il faut connaître beaucoup de choses, beaucoup de livres ; nous sommes d'accord mais militer ce n'est pas pour nous »*.

Quand ces camarades disent cela, ils pensent nous faire des éloges. De fait, leur remarque nous conduit à nous critiquer sévèrement. Si nos proches, nos frères de combat ont cette image de notre Parti, s'ils hésitent à entrer dans la lutte pour cette raison, nous devons nous corriger, et vite. Faut-il être célibataire, disponible en permanence, ne dormir que quelques heures et manger avec un lance-pierre ? Bien sûr que non. Il est vrai, la vie militante conduit à des difficultés, à des sacrifices, mais c'est la lutte de classe, la bataille contre l'ennemi qui les causent et non l'entrée au Parti. Pour rejoindre nos rangs, répétons-le, il faut être d'accord avec son programme, ses grandes orientations générales, son fonctionnement, ses statuts. Et rien de plus. Rentrer dans notre Parti n'est pas rentrer en religion ! On nous a dit quelquefois : *« Vous êtes des moines rouges »* ; il nous faut corriger cela, nous l'avons déjà entrepris. Mais comment corriger à fond si vous, camarades ouvriers et ouvrières, paysans, employés, jeunes, ne venez pas nous rejoindre ?

D'autres camarades nous disent encore : *« Vous n'êtes pas liés à la classe ouvrière »*. Notre Parti a encore peu de cellules d'entreprise ; il est présent dans les gros bastions ouvriers encore. Nous avons pleinement conscience de cette petitesse, de nos limites, et pourtant cela doit-il être un argument pour baisser les bras ? Bien au contraire ; dans cette affaire, l'important, c'est d'exiger du Parti qu'il agisse en tout point, à tout moment, comme un véritable parti communiste au cœur des luttes, dans la mesure de ses moyens. Ces derniers mois, et surtout depuis son 3e congrès, notre Parti a été sur la brèche dans la classe ouvrière ; bien sûr, il n'organise pas encore une force décisive, mais ce qui compte, c'est l'orientation qu'il suit ; notre journal ne manifeste-t-il pas des progrès quant à la participation du Parti aux luttes, ne montre-t-il pas un souci constant d'être dans les actions et dans la vie même de la classe ouvrière ? A vous camarades de nous aider à progresser, et notamment en venant vous battre côte à côte.

Enfin, il y a les remarques sur la division des marxistes-léninistes. Et nous y souscrivons pleinement. Il faut un seul parti marxiste-léniniste dans notre pays. Depuis des mois, l'unité d'idées et d'action des deux partis, le PCRml et notre Parti, le PCML, s'est considérablement renforcée ; le processus d'unification engagé progresse bien ; et avec cela progresse l'espoir que d'autres militants, d'autres camarades qui nous regardent avec attention rejoignent le Parti unique. Mais une fois encore, pourquoi attendre, pourquoi ne pas participer dès aujourd'hui au combat à nos côtés ?

Camille GRANOT

Le Rapport Farge

Attaque contre les travailleurs de l'ANPE et les chômeurs

Le rapport Farge, rendu public la semaine dernière apporte un nouvel éclairage sur la politique Giscard-Barre contre le chômage... C'est en effet une nouvelle attaque contre les travailleurs de l'ANPE et les chômeurs.

LES ATTAQUES CONTRE LES TRAVAILLEURS DE L'ANPE

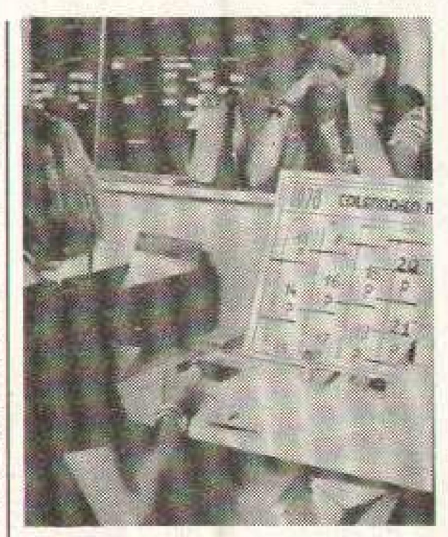
Farge (*), pour préparer l'opinion publique a tout d'abord commencé à attaquer les travailleurs de l'ANPE sur leur travail, leur formation, etc. Ainsi, les travailleurs de l'ANPE n'auraient pas la qualification nécessaire... Il y aurait trop de femmes dans la profession et d'un manière générale les agents seraient beaucoup trop jeunes. Ces affirmations ne sont pas gratuites. Elles conduisent directement Farge aux conclusions suivantes : les prospecteurs placiers seront recrutés sur d'autres bases. Ils subiront des stages dans les entreprises, sanctionnés par le patron de cette même entreprise. Leur avancement sera lié aux nombre de chômeurs qu'ils auront pu caser : entendez pas là que ces futurs prospecteurs placiers précipiteront les chômeurs dans n'importe quel emploi, n'importe où, pour être bien noté.

Farge ne fait pas de détail pour les autres travailleurs « non productifs » de l'agence : les 550 conseillers professionnels et les 3 500 vacataires et agents de service vont être durement touchés par des licenciements.

Cette nouvelle ANPE, où des contrôles stricts seront opérés sur leur travail, leur syndicalisation éventuelle, sera sous le contrôle du préfet.

LES ATTAQUES CONTRE LES CHOMEURS

Les chômeurs qui s'inscriront à l'ANPE seront contrôlés directement par le patronat. Les missions d'enquête sur la vie des chômeurs s'intensifieront. Le pointage va se transformer. En fait, il n'y aura plus de pointage tel qu'on le connait actuellement, mais les chômeurs seront contrôlés sur le fait si oui ou non ils cherchent réellement du travail. (!) Un chômeur pourra être ainsi accusé de ne pas chercher du travail s'il n'accepte pas n'importe quel travail à la limite complètement différend de sa qualification, de ses exigences de rémunération, et s'il n'accepte pas de s'éloigner de chez lui. S'il refuse les emplois proposés, l'ANPE le radiera et transmettra cette radiation aux organismes chargés de lui payer les indemnités de chômage. En effet, l'ANPE ne sera plus chargée de verser aux chômeurs les indemnités, ce sera du ressort des ASSEDIC.



Selon Farge, « les demandeurs d'emploi ont déjà du travail ! »...

L'UNITE CHOMEURS, TRAVAILLEURS DE L'ANPE EST PLUS QUE NECESSAIRE

Le patronat et le gouvernement s'attaquent en même temps aux travailleurs de l'ANPE et aux chômeurs. Les agents ont déjà riposté en faisant plusieurs grèves, mais l'unité entre les syndicats est loin d'être réalisée partout. Ici, aussi, nous devons travailler à l'unité entre les agents et entre les agents et les chômeurs.

* Farge est sous-directeur du Crédit foncier.

Nathalie VILLOTIERS

- L'ANPE

L'ANPE d'aujourd'hui créée en 1967 est un établissement public à caractère administratif. Le personnel n'est pas fonctionnaire, mais contractuel. L'ANPE « tourne » depuis des mois avec 20 % de vacataires qui font 120 ou 173 heures par mois.

l'ANPE n'a plus le monopole des offres d'emploi : depuis 4 ans, le nombre des demandeurs d'emploi a doublé et les offres d'emploi ont diminué de deux tiers.

- Remodeler l'ANPE

Remodeler l'ANPE est dans la tête des hauts fonctionnaires depuis quelques temps déjà :

- Octobre 1977 : déclaration du ministre Beullac pour revoir le fonctionnement de l'ANPE.
- Décembre 1977 : projet du RPR prévoyant la création de bourses régionales de l'emploi.
- Le 6 septembre 1978 : annonce de la réforme de l'ANPE par Boulin. Farge (sous-directeur du Crédit foncier !)

- «Les chômeurs ne seraient pas des chômeurs» !

Voici quelques déclarations de Farge et compagnie au sujet des chômeurs qui ne seraient pas de *vrais chômeurs* !

« Les demandeurs d'emploi, qui, au vu et au su de tout un chacun, n'en sont pas, sans compter ceux qui devraient l'être, mais qui attendent à l'abri du système d'indemnisation ».

« L'ANPE devrait retrouver la maitrise de la définition et du contrôle de ses fichiers de demandeurs, au regard desquels elle devrait avoir un pouvoir autonome de sanction lui permettant de radier, effectivement, de sa propre initiative les demandeurs d'emploi dont le comportement montre qu'ils n'ont pas la volonté effective de bénéficier de ses prestations » En clair : vider un maximum de chômeurs sous tous les prétextes possibles.

Quand on entend des affirmations semblables, les poings vous démangent.

Immigration : «Semaine du dialogue»

Ce qui se dit et ce qui se fait

Deux jours avant l'ouverture, à l'initiative du gouvernement, d'une semaine du « dialogue » Français-immigrés, des milliers de travailleurs français et étrangers manifestaient à Paris à l'appel du Comité de coordination des résidents des foyers Sonacotra contre le racisme et la répression policière.

Du côté du pouvoir, il s'agissait de tenir quelques propos destinés à se donner le beau rôle, celui de médiateur entre une opinion publique française, teintée de racisme, et des immigrés nécessaires à l'economie, mais bien encombrants.

Du côté des travailleurs, on rétablissait la vérité. En fait de dialogue, il s'agit bien d'un face à face inconciliable entre la classe ouvrère surmontant ses divisions d'un côté et le patronat et son gouvernement, seuls responsables de la division, du racisme et de la répression de l'autre côté.

Coté discours

Avant et pendant la fameuse semaine, chaque soir, un spot publicitaire est diffusé à la télévision incitant Français et immigrés à se comprendre et à reconnaitre le droit à la différence. Certes, il est bon de faire appel à la compréhension mutuelle et de faire admettre les différences culturelles ou autres.

Mais l'essentiel est ailleurs, si différences il y a, ce qui est fondamental, c'est la même position dans la société, c'est l'appartenance à une même classe ouvrière exploitée, dominée, réprimée par le même ennemi, — la bourgeoisie française — qui unit les ouvriers de France, quelle que soit leur nationalité. Cela, les annonces publicitaires se gardaient bien d'en parler.

Ensuite, on ne peut prétendre susciter la compréhension mutuelle si on ne dit pas d'où vient l'incompréhension ni qui provoque la division. Passer sous silence que c'est la bourgeoisie française et tous les prédécesseurs de Giscard, depuis plus d'un siècle, qui ont fait la guerre aux pays et peuples dont sont originaires, pour la plupart, les travailleurs immigrés, c'est dissimuler la vérité. Qui a inculqué au peuple français, pendant des dizaines d'années, que la colonisation apportait bien-être et civilisation à des peuples barbares, paresseux, arriérés ? Les mêmes que ceux qui, aujourd'hui, se présentent comme les champions du dialogue. Un tel dialogue d'une semaine, dont sont absentes l'information et la vérité historique, cela ne pèse pas bien lourd à côté des dizaines d'années de domination et de répression culturelle, politique et militaire.

Ensuite, aux *« Dossiers de l'écran »* du 21 novembre, Stoléru, présent en personne, et la télévision s'étaient bien gardés d'inviter des représentants effectifs des travailleurs immigrés. Cela ne diminue en rien les efforts et le mérite de divers travailleurs étrangers présents pour faire entendre la vérité sur leurs conditions d'existence en France. Mais où étaient les associations de travailleurs étrangers et le Comité de coordination, émanation d'une lutte longue, forte de plus de 30 000 ouvriers de diverses nationalités ?

Là encore, Stoléru fit l'impasse et le silence sur l'histoire. Sa courbe de l'immigration débutait en 1956, dissimulant que trois millions d'étrangers vivaient en France en 1932, que l'immigration a débuté dès le milieu du 19e siècle, qu'elle fut une source de prospérité pour l'économie de la France capitaliste et que son volume varie en fonction des besoins du patronat à chaque période.

Toute l'argumentation de Stoléru et de ses patrons fut fondée sur le souci d'apaiser les réactions violemment xénophobes ou racistes de 65 % des appels reçus, comme s'ils n'étaient pour rien dans ces réactions et qu'elles sont, somme toute, bien compréhensibles.



Samedi 18 novembre. 10 000 travailleurs immigrés ont manifesté contre la répression policière.

Côté réalité

La veille même des *« Dossiers de l'écran »*, la police envahissait le foyer Sonacotra d'Élancourt, à 5 heures du matin, fouillait et contrôlait le foyer et les résidents. La même opération s'est répétée le lendemain, cinq heures après la fin de l'émission, au foyer de la rue Colbert, à Colombes. Ces deux faits, qui sont pratique courante maintenant dans tout le pays, appor-

tent néanmoins, au moment même de la prestation télévisée de Stoléru, un cinglant démenti aux belles paroles du pouvoir. Le soir même de l'émission, un jeune immigré était tabassé au métro Belleville par six flics de la RATP. Là aussi, c'est la routine policière dont seulement quelques méfaits viennent à la connaissance de l'opinion publique. Et Stoléru, que le ridicule n'étouffe pas, donne des directives pour que les policiers ne tutoient plus les immigrés. Ou bien il se moque de nous, ou bien le gouvernement n'a aucune autorité sur la police, ce que nous ne croyons pas.

Alors des actes, monsieur Stoléru ? Pourquoi ne pas radier sur le champ du corps des fonctionnaires tous ceux qui tiennent des propos ou commettent des actes à caractère raciste ? Pourquoi ne pas condamner sévèrement, en vertu des lois antiracistes, tous ceux qui, par voie de presse, dans le cadre de leur profession (certains commerçants) ou par leurs actes, commettent de tels délits ? L'exemple doit venir d'en haut.

C'est bien là que le bât blesse car le gouvernement ne respecte pas lui-même sa propre légalité comme



Le foyer de Massy a été durement frappé par la répression.

le Conseil d'État vient d'en administrer la preuve, vendredi 24 novembre, en décrétant que les diverses mesures Fontanet et Stoléru (interdiction générale de l'immigration, l'aide au « retour », interdiction de venue en France des familles, prison d'Arenc) sont contraires aux *« dispositions législatives et réglementaires en vigueur »*. Pas de chance vraiment pour cette semaine du « dialogue » qui se conclut sur un camouflet, adressé par des collègues, au gouvernement.

Il ne faut pas que les travailleurs français — les immigrés ne le sont pas — soient dupes. Pour l'égalité des droits, pour une unité solide et une véritable compréhension, c'est la lutte de classe qu'il faut mener, au coude à coude, contre ce gouvernement de chômage et de répression.

Guy LEBRETON

Les dirigeants de la gauche et la «semaine du dialogue»



Des militants de la CGT et du PCF participent de plus en plus nombreux aux manifestations organisées par le Comité de coordination.

M. Lanternier, maire PCF de Gennevilliers, était présent au débat avec Stoléru à la télévision. Si son intervention contribua à mettre un peu de lumière sur la responsabilité unique du pouvoir en matière de racisme, lui aussi, cependant, laissa dans l'ombre quelques faits. Il évoqua indirectement, alors que les maires du PCF le disent ouvertement, que lui aussi est partisan d'une limitation à 10 % du nombre d'immigrés dans sa commune. N'est-ce pas une manière d'entretenir le racisme et la xénophobie en considérant les travailleurs immigrés comme une charge ?

Le lundi précédant l'émission, s'est tenue une conférence de presse parisienne de la CGT et de la CFDT sur l'immigration : pas une seule fois ne furent évoqués la manifestation du 18 novembre ni le Comité de coordination des foyers Sonacotra !

Dans *l'Humanité* du même jour, pas un mot non plus ! Par contre, dans le numéro du 23 novembre, en page 6, on y trouve une plate-forme commune à dix-sept organisations pour les droits des immigrés. A notre grande surprise, il y est revendiqué une carte d'identité unique travail-séjour, valable dix ans. L'autocritique de la direction du PCF ne saurait tarder, compte-tenu qu'elle revendiquait, en 1969, un régime bien plus discriminatoire, identique à celui qui est appliqué par Giscard aujourd'hui ! (voir *Prolétariat* No 17).

Comme pour Stoléru, le décalage entre les paroles et les actes est grand. Pourquoi les dirigeants du PCF ou de la CGT n'ont-ils pas participé aux manifestations et au Collectif contre la prison d'Arenc ? Pourquoi combattent-ils et ne soutiennent-ils pas le Comité de coordination et la plate-forme des résidents ? Pourquoi n'ont-ils pas appelé aux manifestations antiracistes, récemment à Toulouse (après les tortures qu'a subies Ali Abdoul) ?

S'ils reprennent aujourd'hui des revendications, ce n'est souvent que pure démagogie quand ce n'est suivi d'aucun acte concret. Et c'est ce que dénoncent aussi des militants du PCF et de la CGT, de plus en plus nombreux, à notre connaissance, tels ceux d'Élancourt qui sont venus à la manifestation du 18 novembre ou bien ces délégués CGT qui s'indignaient au congrès de la région parisienne : *« Il faut le dire comme c'est : dans plusieurs foyers de notre département, nous sommes purement et simplement interdits de séjour "à cause" des métros de retard pris sur la question des immigrés »* ou à propos du choix des délégués. *« J'ai entendu certains camarades dire : ça va être un congrès de haut niveau, on ne va quand même pas y envoyer des immigrés » !*

Bien sûr, camarades militants du PCF et de la CGT, en contact quotidien avec vos frères de classe immigrés, il faut nous unir davantage, ouvrir les yeux aux autres sur ces questions et démasquer les dirigeants traitres et chauvins.

Espagne :

A la veille du référendum sur la Constitution

A la veille du référendum sur la Constitution, les fascistes se démènent. Grandes manifestations et tentative de coup d'État en sont la preuve. Leur propagande est favorisée par la série d'attentats perpétrés contre l'armée et la police au Pays Basque. C'est la bataille pour la démocratie qui cristallise aujourd'hui la vie politique en Espagne.

Mercredi 6 décembre aura lieu en Espagne, le référendum sur la Constitution. Cette dernière concrétise l'évolution qui s'est produite depuis 1975 vers une plus grande démocratisation. Au titre de cette Constitution, seront garanties les libertés individuelles, les droits des peuples d'Espagne au statut de l'autonomie. Le poids de l'armée dans la vie politique du pays se trouvera amoindri dans de larges proportions. Celle de l'Église catholique aussi, elle ne sera plus église d'État.

La Constitution qui sera proposée le 6 décembre est le résultat d'une très longue élaboration. Il est indéniable qu'elle aurait pu être plus progressiste. Cependant, elle marquera la fin du régime franquiste dont les lois sont encore en vigueur actuellement. Par exemple, toute atteinte, si minime soit-elle, au drapeau national ou à l'honneur de l'armée est jugée par les tribunaux militaires et les sanctions prises par ceux-ci sont sans appel. Ainsi, tout récemment, un acteur de théâtre s'est vu infliger la peine d'un an de prison pour s'être épongé avec le drapeau national.

Même s'il s'agit d'une démocratie bourgeoisie, son institutionalisation constitue un progrès : mais tout danger fasciste n'est pas écarté, comme l'ont montré les récents événements.

Le 3 novembre, 300 000 personnes répondaient à l'appel des nostalgiques du franquisme pour manifester contre le terrorisme. Dimanche 19 novembre, 150 000 fascistes se réunissaient à Madrid pour célébrer le 3e anniversaire de la mort de Franco.

Trois jours plus tôt, une tentative de coup d'État était déjouée. Ce coup d'État était organisé par des personnalités de l'armée et de la Garde civile. Ils auraient contacté près de deux cents personnalités militaires pour faire aboutir leur complot. Quelques unes d'entres elles, ont alors prévenu le gouvernement.

Tous les faits, études et enquêtes concordent sur un point : une grande partie des forces armées souhaite un retour au régime antérieur. Lors de la manifestation à la gloire de Franco, bon nombre de policiers et gardes civils regardaient avec bienveillance ce rassemblement de fascistes aux chemises bleues et bérets rouges, alors qu'une partie d'entre eux criaient : *« Heil Hitler »*.

Ce renouveau des activités fascistes ne tombe pas au hasard. Le référendum est une date importante pour eux et ils ont accru leur propagande pour que la constitution ne soit pas votée. Pour cela, ils ont un sujet tout trouvé dans les actes terroristes. Les indécis d'hier se rangent dans les rangs de ceux qui prônent « l'ordre et la sécurité ». Dans les casernes, les fascistes se mobilisent, ils ont la partie belle.

Il ne s'agit pas là d'un phénomène marginal comme ce peut l'être dans d'autres pays occidentaux. Ces fascistes sont soutenus par une frange de la bourgeoisie hostile à l'évolution politique actuelle de l'Espagne.

Evelyne LE GUEN.



CONTRE LE TERRORISME

Chaque semaine, plusieurs attentats, revendiqués par l'ETA-militaire sont perpétrés contre des militaires ou des policiers. Le but déclaré de ces actes est la défense des droits du peuple basque.

Si cette cause est totalement juste, si elle nécessite une lutte âpre, elle n'aboutira jamais par de telles méthodes. L'assassinat de policiers en train de jouer au foot sur un stade n'aura d'autre conséquence que de renforcer la propagande fasciste au sein des casernes.

Si le statut du Pays basque a progressé ces dernières années, c'est grâce aux vastes mobilisations populaires. Le terrorisme en Espagne, à l'heure actuelle, en particulier au Pays basque, joue un rôle objectif allant à l'opposé du but poursuivi. C'est pour cette raison qu'eut lieu le 28 octobre, à l'appel du Parti national basque, une manifestation qui avait pour mot d'ordre : *« Pour une Euzkadi libre et en paix »*, *« contre le terrorisme, pour les droits du peuple basque »*. 40 000 personnes étaient présentes.

Ce ne sont pas quelques individus qui obtiendront gain de cause mais le peuple mobilisé. On ne peut se substituer à lui.



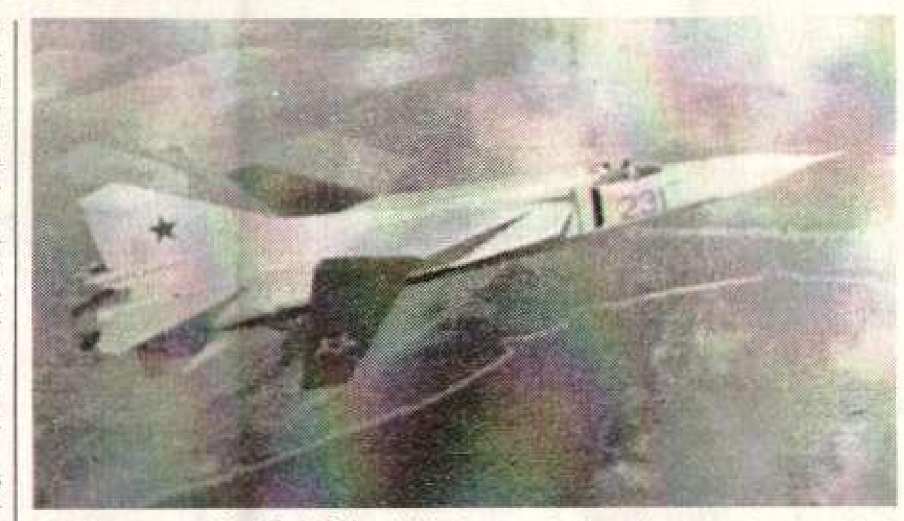
Escalade dans la rivalité militaire des deux superpuissances

Les événements survenus ces quinze derniers jours ont marqué nettement une nouvelle escalade dans la rivalité militaire des deux superpuissances. Tout se passe en ce moment comme si l'Union soviétique avait renoncé à s'abriter derrière le masque de la détente et s'était lancée dans une escalade ouverte dans le but de tester un nouveau rapport de force. Jusqu'ici, le monde vivait sur un rapport de force qui avait été établi en 1962 à la suite d'une crise au cours de laquelle l'URSS avait dû reculer et reconnaître la suprématie militaire des USA : la fameuse crise des fusées de Cuba. Aujourd'hui, c'est peut-être à partir d'une nouvelle affaire de Cuba que partira une nouvelle épreuve de force remettant en cause le statut actuel.

En octobre 1962, sans vraiment tenir compte des conséquences possibles, Krouchtchev installait à Cuba des fusées porteuses de têtes nucléaires. A la tête de l'impérialisme, à son apogée tant au niveau économique que militaire, Kennedy frappait aussitôt un grand coup sur la table. Menaçant l'URSS d'une guerre nucléaire, il exigeait de Krouchtchev qu'il retire sur l'heure ses installations et qu'il s'engage à ne plus fournir à Cuba d'armes agressives. Ne pouvant rivaliser, celui-ci s'exécutait aussitôt. La guerre froide se terminait sur la suprématie reconnue des États-Unis.

Depuis, seize ans ont passé. Les USA ont subi plusieurs lourdes défaites de la part des peuples en lutte. L'URSS, pour sa part, et tout en prônant la détente pour les autres, s'est livrée à une militarisation sans précédent dans l'histoire. Avec un budget militaire en accroissement de 12 % par an, elle a rétabli l'équilibre avec les USA et, sur certains domaines mêmes et dans certaines régions, l'Europe notamment, elle les a dépassés. C'est dans ce cadre-là qu'il faut voir la décision de Brejnev de livrer à Cuba plusieurs avions de type Mig 23 dont on sait qu'ils peuvent être équipés de missiles nucléaires : le test par Brejnev de l'actuelle capacité de réaction des USA.

Or, justement, quelle a été cette réaction ? Elle a été, pour l'administration américaine, de tenter de minimiser l'affaire. Carter a regretté, bien sûr, ce qu'il a appelé un dangereux précédent par rapport au traité de 1962, mais de manière



En livrant ces Mig 23 à Cuba, il s'agit pour Brejnev de tester la capacité de réaction des USA.

générale, l'attitude a été d'écraser l'affaire en argumentant que les MIG pouvaient être équipés de bombes A mais que, pour l'instant, il ne savait pas s'ils l'étaient réellement. Il est même pratiquement établi que le gouvernement américain connaissait l'existence de ces avions bien avant que Moscou n'en parle mais qu'il l'avait volontairement cachée au Congrès. De toute façon, ni l'administration, ni le congrès ne peuvent aujourd'hui imaginer une riposte comparable à celle de 1962. Brejnev a d'ailleurs pris les devants en recevant une délégation de sénateurs américains. Il a, en particulier, rappelé qu'une possibilité de guerre nucléaire était très réelle et qu'il lui suffisait d'appuyer sur un bouton pour que les États-Unis soient rasés.

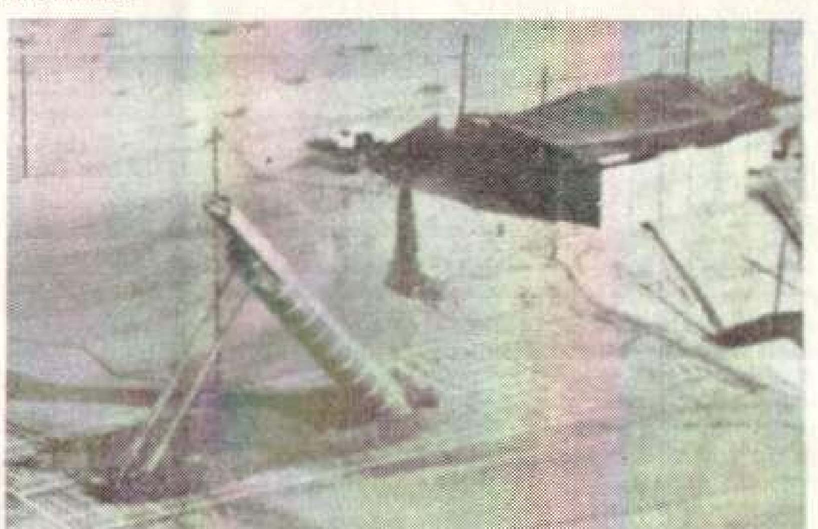
Aux USA, si aucune réaction concrète n'a pu être envisagée au niveau gouvernemental, cette affaire a cependant eu comme conséquence de faire perdre aux Américains le mythe de leur invincibilité. La prise de conscience du fait que, désormais, il leur fallait lutter pour le simple équilibre a provoqué brusquement la relance de plusieurs projets jusque là mis en veilleuse ainsi qu'un projet de budget militaire, déposé cette semaine par Carter, en progression spectaculaire.

Il est encore trop tôt pour dire si les accords Salt seront ou non signés. Ce qui est sûr, c'est qu'ils n'arrêteront pas cette nouvelle relance. De part et d'autre, la course aux armements est ouverte.

Serge FOREST

URSS : Les soviétiques optent pour les missiles mobiles

Un des gros problèmes des deux superpuissances est de toujours développer leur arsenal nucléaire tout en le rendant de moins en moins vulnérable aux coups de l'ennemi afin d'éviter que leurs missiles ne soient cloués au sol avant même d'avoir pu servir. Les Soviétiques ont depuis longtemps opté pour le système de missiles mobiles. Déplacés régulièrement, ils échappent beaucoup plus facilement à toute localisation. Aux USA, ce problème n'en est encore qu'au niveau de l'étude. Une des solutions envisagées est d'enterrer les missiles intercontinentaux sous 1,75 mètre de terre pour les rendre invisibles. Un système permet en cas de besoin de les rendre opérationnels en moins d'une minute.



Ces missiles peuvent sortir de près de deux mètres de terre en moins d'une minute et être aussitôt utilisables.

USA : Des mesures de défense civile

Un document de la Maison blanche, publié récemment, met l'accent sur la nécessité impérative de développer dans les cinq ans des mesures efficaces de défense civile. Renonçant a un vaste programme de construction d'abris anti-atomiques, jugés trop cher, le document propose des mesures permettant l'évacuation rapide des villes en cas d'alerte nucléaire. Coût de l'opération : deux milliards de dollars d'ici 1985. Deux milliards de dollars, c'est précisément ce que dépense, chaque année, l'Union soviétique pour son propre programme de défense civile. Et ce, depuis déjà plusieurs années.

URSS : Construction d'un nouveau radar anti missiles

Les Soviétiques sont sur le point de construire un nouveau type de radar leur permettant de détecter les fameux missiles américains Cruise. Jusque là, ces missiles, extrêmement précis et volant à très basse altitude, étaient quasiment indétectables. Ceci conférait aux USA un net avantage dans le domaine des forces stratégiques, le dernier point où les USA avaient encore la suprématie incontestée. Ce nouveau système soviétique qui devrait être prêt entre 1980 et 1985 pourrait renverser cette donnée.

USA : Budget de la défense en hausse de 12 milliards

Le budget militaire américain pour 1979 a été présenté le 16 novembre dernier par l'administration Carter. Alors que l'ensemble du budget fédéral américain est en baisse de 30 milliards de dollars, le budget de la défense, lui, est en hausse de 12 milliards. C'est dire l'accroissement relatif de ce budget qui passe de 21,3 % du budget total américain à 25 %. Dans le même temps on annonçait que les budgets des affaires sociales seraient diminués de 15 milliards de dollars. A peu de choses près, le budget militaire américain aura augmenté autant entre 1977 et 1979 qu'entre 1969 et 1976.

Sensiblement équivalents, les budget militaires américain et soviétique sont tout deux nettement supérieurs au budget total d'un pays comme la France.

USA : Deux nouveaux missiles intercontinentaux

Le département américain de la défense vient d'approuver un plan pour la fabrication de deux nouveaux missiles balistiques intercontinentaux. Ces missiles, qui peuvent frapper n'importe quel point du globe sont porteurs de charges thermonucléaires équivalents à plusieurs dizaines de fois la bombe d'Hiroshima. Ces deux nouveaux missiles, baptisés MX et Trident 2 formeraient l'ossature de l'arsenal nucléaire américain, à la fin des années 1980, le premier étant basé à terre et le second équipant les sous-marins nucléaires. La décision de construire ces nouveaux engins malgré un coût de revient très élevé, (le tiers du budget annuel de la France) montre clairement que les États-Unis ne se font aucune illusion sur la signature des fameux accords Salt et encore moins sur le désarmement.

Un revirement subit !

La Chine est-elle un pays socialiste : Mao Tsé-toung était-il un grand dirigeant marxiste-léniniste ?

Depuis longtemps déjà, les dirigeants soviétiques usent beaucoup de salive et de papier pour faire croire que non.

Et ils viennent d'être rejoints sur ce point par le dirigeant albanais, Enver Hoxha, qui a déclaré le 8 novembre dernier :

« La visite de Houa Kouo-feng à Belgrade confirme que la Chine n'a pas été et n'est pas un pays socialiste, qu'elle ne s'est pas guidée sur l'idéologie marxiste-léniniste (...) Le Parti du travail d'Albanie agit de façon juste en démasquant les théories et l'activité anti-marxistes de la direction chinoise, fondées sur la prétendue pensée de Mao Tsé-toung, qui ne peut être et n'a jamais été marxiste-léniniste ».

Prompt revirement, en vérité ! Il y a deux ans, à l'occasion de la mort de Mao Tsé-toung, les dirigeants albanais écrivaient exactement l'inverse : *« Le camarade Mao Tsé-toung fut un penseur et un théoricien remarquable du marxisme-léninisme, le continuateur de l'œuvre géniale de Marx, d'Engels, de Lénine et de Staline. Il a le grand mérite d'avoir élaboré, défendu et appliqué la ligne générale du Parti communiste chinois dans la révolution et l'édification socialistes (...) En tant que grand marxiste-léniniste, le camarade Mao Tsé-toung a mené une lutte déterminée contre les ennemis du marxisme-léninisme, avec à leur tête les révisionnistes khrouchtchéviens : les services qu'il a rendus au mouvement communiste et ouvrier international sont inestimables ».*

Deux jugements totalement opposés portant sur la même chose : la Chine et l'œuvre de Mao Tsé-toung. Et il faut bien se poser la question : qu'est-ce qui a changé depuis : l'œuvre de Mao Tsé-toung ou Enver Hoxha ?



Houari Boumedienne gravement malade

A l'heure où nous écrivons, il apparaît que le président Boumédienne, même si sa maladie peut être vaincue, ne pourra plus assurer ses hautes fonctions. Nous saluons en lui un grand combattant anti-impérialiste et l'un des leaders les plus marquants du tiers monde.

Grèves en Argentine

150 000 cheminots argentins ont fait grève du 20 au 24 novembre pour obtenir une augmentation de 100 % de leur salaire.

Le 24, ils ont obtenu largement satisfaction et les ouvriers détenus ont été libérés.

Voilà un grand événement, profondément réjouissant et qui aura sans nul doute, des répercussions dans tout le pays.

Un scientifique célèbre s'interroge sur la campagne anticambodgienne

Dans une lettre qu'il a envoyée au *Nouvel observateur*, le linguiste et démocrate américain, Noam Chomsky, polémique avec Jean Lacouture sur la manière dont ce dernier parle du Kampuchea dans son livre *« Survive le peuple cambodgien »* (voir la critique de ce livre dans notre dernier numéro)

« Lacouture, écrit Chomsky, qui se tient sur une position extrême, est convaincu que le régime est systématiquement en train de massacrer et d'affamer la population. Peut-être a-t-il raison. Il me convaincrait davantage, en tout cas, s'il était plus précis. Quand Lacouture affirme que le gouvernement s'est engagé dans un programme systématique de massacre de la population, comme il l'exprime presque explicitement dans le New York Times, *sa thèse n'est pas étayée par les travaux d'observateurs attentifs que je ne peux citer ici. Il me semble que, dans des pays comme la France ou les États-Unis, au passé historique récent que je ne rappellerai pas, il est particulièrement important d'être scrupuleux sur les faits dans leurs anciennes colonies. Pour citer un exemple : les allégations de Lacouture sur l'extermination de deux millions de personnes par les Khmers rouges ont déjà trouvé un écho chez un sénateur américain qui réclame l'intervention militaire au Cambodge. Les conséquences probables d'allégations erronées ne sont-elles pas matière à réflexion ? ».*

Teng Siao-ping en Asie du Sud-Est

Un voyage important dans une situation tendue

Le vice-premier ministre chinois, Teng Siao-ping, vient de terminer un voyage officiel qui l'a mené dans trois pays d'Asie du Sud-Est : la Thaïlande, Singapour et la Malaisie. Ce voyage s'inscrit dans le cadre de la grande offensive diplomatique chinoise actuelle : depuis la mort de Mao Tsé-toung, de hauts dirigeants chinois – Houa Kouo-feng, Teng Siao-ping, Keng Piao, etc. – ont effectué des visites officielles dans quelque trente-cinq pays du monde.

La tournée de Teng Siao-ping en Asie du Sud-est a lieu dans une situation particulière : celle créée par l'offensive que mènent actuellement les Soviétiques dans la région avec l'aide de leur supporters vietnamiens. On peut distinguer trois aspects de cette offensive : la transformation du Vietnam en un acteur de la stratégie hégémonique globale de l'Union soviétique, l'offensive vietnamienne contre le Kampuchea démocratique et enfin les efforts du Vietnam pour entraîner les autres pays de la région dans le sillage de l'hégémonisme soviétique, notamment avec la proposition de créer un pacte de sécurité collective en Asie, ce que Moscou réclame depuis longtemps.

Les Vietnamiens renoncent à soutenir les communistes de Thaïlande de Malaisie et des Philippines

Pham Van Dong, le premier ministre vietnamien, a effectué récemment une tournée dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est et il n'a pas lésiné sur les cadeaux : il a explicitement renoncé à tout soutien aux guerillas communistes qui ont lieu en Thaïlande, en Malaisie, aux Philippines, etc., trahissant ainsi les intérêts fondamentaux des peuples de ces pays. C'est, en effet, seulement sous la direction de leurs partis communistes respectifs qu'ils pourront se libérer totalement du joug qui pèse actuellement sur eux.

Ceci, bien sûr, ne pouvait que plaire aux gouvernements des pays concernés – et pourtant, l'offensive vietnamienne n'a pas eu le succès escompté. Car les pays de la région, et tout particulièrement la Thaïlande qui a une frontière commune avec le Laos et le Kampuchea, sont inquiets des intrigues soviéto-vietnamiennes.

Le premier ministre de Singapour, Lee Kuan-yew, a ainsi déclaré :

« Une zone de paix et de neutralité sert les intérêts de tous les pays d'Asie du Sud-Est asiatique. C'est pourquoi nous n'aimerions pas voir un pays user de la force pour modifier la nature du gouvernement d'un autre pays. Tout conflit entre pays de la région, s'il déborde les frontières bilatérales, ne peut qu'affecter la stabilité de l'ensemble de la région ».

Il est clair qu'ici les Vietnamiens sont visés.

Dans cette situation complexe, la tâche de Teng Siao-ping était délicate et l'accueil divers qu'il a reçu dans les trois pays visités, chaleureux à Bangkok (Thaïlande), plus réservé à Singapour et en Malaisie, l'a bien montré.

La Chine soutient la lutte armée des partis communistes de ces pays

Car le dirigeant chinois a confirmé à tous ceux qui l'interrogeaient que la Chine n'entendait aucunement cesser son soutien aux luttes armées dirigées dans ces pays par des partis communistes. Il a précisé que les relations de parti à parti s'inscrivaient dans le cadre du mouvement communiste international et qu'elles ne devaient pas affecter les relations d'État à État entre la Chine et les autres pays.



Teng Siao-ping et Lee Kuan-yew premier ministre de Singapour.

La Chine facteur de paix

Et quelles que soient les craintes des chefs d'État, eu égard à la lutte communiste armée qui a lieu dans leur pays, tous voient parfaitement que la Chine est un facteur de paix dans la région et que, donc, le développement des relations avec elle contribue à faire pièces aux tentatives d'hégémonie soviéto-vietnamiennes.

Et c'est dans cet esprit que ces trois pays ont été amenés à intensifier leurs relations amicales avec la Chine socialiste.

Jean SCHUBERT

La Chine soutient la lutte armée des combattants thailandais.



Violence «Légitime défense»

NOS REPONSES

15 jours de bruit et de fureur ou comment on manipule l'opinion

Début novembre, dans une lettre adressée à Barre, Giscard déclare : *« Assurer la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique est une fonction essentielle et imminente du gouvernement à laquelle je souhaite qu'il soit porté une attention renforcée ».*

Le ton est donné. L'orientation aussi. Dans les salles de rédaction de la grande presse — celle de l'argent, c'est le branle-bas de combat. Journaux, télévision, radios, pendant quinze jours, jusqu'au conseil des ministres, c'est le déchainement. C'est à qui hurlera le plus fort pour s'inquiéter de la *« sécurité des Français »*, pour dénoncer *« la recrudescence de la délinquance et de la criminalité »*, pour exiger la sécurité de nos villes, la tranquillité de nos rues et l'ordre dans nos usines. Le but étant, ainsi que le déclarait avec pertinence un membre du Mouvement d'action judiciaire, de réunir *« tous, les Français, dans un même élan qui serait l'élan de la sécurité »*

Six mesures

8 novembre : le directeur général de la police nationale, Jacques Solier, annonce six mesures décidées par le ministère de l'intérieur :

— 1) La création d'une direction centrale des polices urbaines ;

— 2) Le recrutement de 1 000 nouveaux policiers affectés exclusivement dans les centres urbains ;

— 3) Le *« renforcement des missions »* des brigades avec chiens ;

— 4) L'extension, en 1979, à de nouveaux départements des « unités mobiles de sécurité » ;

— 5) Les policiers en civil armés sévissant la nuit à bord de voitures banalisées pourront intervenir également de jour, ils seront alors accompagnés, a précisé Solier, d'un flic en uniforme (sans doute pour éviter sait-on jamais, qu'on les confonde avec des truands !) ;

— 6) Le développement en grand des policiers-ilotiers.

Évidemment, ces mesures ne sont pas intégralement présentées par la presse qui monte en épingle le nécessaire ilotage et vante à souhait le soi-disant rôle de prévention de la police, présentant les flics, dirigeant les équipes mobiles des ZUP, comme des sortes de curés nouveau style venus *aider* les jeunes. En quelque sort, des prêtes-flics !

Dans la cité Mistral, à Grenoble, l'ilotage est déjà une réalité depuis plusieurs années. Patrouilles permanentes, intimidations des jeunes, répression : voilà ce qui veut développer, à grande échelle, le ministère.



Vers l'ilotage généralisé

Le lendemain, alors qu'il inaugure un laboratoire d'essai de dispositif de protection contre le vol, en Seine-et-Marne, Christian Bonnet déclare : *« J'ai décidé d'utiliser plus largement les Compagnies républicaines de sécurité aux tâches de police générale. Depuis octobre, douze d'entre elles renforcent les polices urbaines dans les zones particulièrement touchées par la délinquance ».*

Ces zones *« particulièrement touchées par la délinquance »*, ce sont bien entendu, les ZUP et autres grands-ensembles de banlieue, les quartiers populaires et les faubourgs ouvriers de nos villes.

La campagne effrénée sur *« l'insécurité »* qui est menée sur les ondes et à la télévision désigne clairement ces zones où la bourgeoisie, comme le dirait Giscard, *« veut assurer la salubrité publique ».*

On voit que rien n'a changé du côté du discours officiel depuis la fameuse déclaration de Poniatowski, à Nice, le 8 septembre 1975 : il faut *« un contrôle plus étoffé, plus étroit, d'une certaine catégorie de Français d'où émanent les trois quarts de la criminalité ».*

Quand on sait que la grande majorité des détenus est, sous le capitalisme et particulièrement pendant les crises, d'origine ouvrière ou populaire...

Bonnet dit encore, c'est dans la logique : *« L'expérience d'ilotage et de création d'unités mobiles de sécurité sera développée ».* (Le 4 février 1975, Poniatowski affirmait plus crûment à *Radio Monte-Carlo : « La police doit pénétrer partout »...).*

L'affaire Mesrine qui, curieusement *« a toujours de la chance »*, comme dit Bonnet, vient à point pour développer dans la population des sentiments d'indignation. Il faut au plus vite mettre un terme aux méfaits de ce truand. Bonnet s'élance alors sur l'avant-scène pour donner sa solution. Elle est simple : « Renforcer les effectifs » de police encore et encore, développer en grand l'ilotage. Celui-ci apparait bien comme le *noyau* des arsenaux répressifs des temps de crise que développe la bourgeoisie giscardienne avec l'appui inconditionnel des grands organes d'information.

Dix mille flics de plus

Le conseil des ministres du 15 novembre, consacré à la « sécurité des Français », décide d'un plan pluriannuel d'équipement de la police. Déjà, au printemps dernier, cinq-cents agents administratifs ont été recrutés par la police pour permettre d'affecter cinq-cents flics supplémentaires sur la voie publique.

Depuis le 1er octobre, douze compagnies de CRS viennent renforcer l'effectif des flics urbains. A cela s'ajoutera la création, en 1979, de mille nouveaux postes de flics et mille autres de gendarmes. C'est là la première étape du Programme de Blois qui prévoit d'en utiliser dix mille supplémentaires.

Le lendemain, *France-Soir* titre en énormes caractères sur cinq colonnes : *« Des mesures pour la sécurité des Français ».* Quant au PCF, lui, il estime que *« tout cela est dérisoire »* et que *« ça n'est pas avec cela que l'on rendra nos villes et nos campagnes moins inquiétantes »* (cf. encart).

Ces quinze premiers jours de novembre ont bien montré que la fameuse campagne sur l'insécurité et la violence était complètement suscitée pour justifier le renforcement de l'arsenal répressif de l'État bourgeois.

Ce que «légitime défense» veut dire !

Lors de sa conférence de presse du 15 novembre dernier, Bonnet, le ministre de l'Intérieur, a déclaré à propos de la légitime défense que celle-ci était un droit pour les citoyens mais qu'il *« y a des limites à ne pas dépasser ».*

Cette réponse scandaleuse qui revient à légitimer les appels au meurtre lancés par Romeiro* escamote un aspect important de la question : la définition juridique de la légitime défense.

Voici le texte des articles du code pénal sur ce point :

— Article 328 : *« Il n'y a ni crime, ni délit lorsque l'homicide, les blessures et les coups étaient commandés par la nécessité actuelle de la légitime défense de soi-même ou d'autrui ».*

— Article 329 : *« Sont compris dans les cas de nécessité actuelle de défense les deux cas suivants :*

— 1) Si l'homicide a été commis, si les blessures ont été faites, ou si les coups ont été portés, en repoussant, pendant la nuit, l'escalade ou l'effraction des clôtures, murs ou entrées d'une maison ou d'un appartement habité ou de leurs dépendances ;

— Si le fait a eu lieu en se défendant contre les auteurs de vol ou de pillage exécutés avec violence ».

Et le code pénal ajoute de manière très claire (il s'agit d'un arrêt de la cour de cassation) : *« La présomption de légitime défense est dictée par l'article 329, n'est pas irréfragable et peut céder devant la preuve contraire ; le texte dont il s'agit ne saurait justifier des actes de violence* lorsqu'il est démontré qu'ils ont été commis en dehors d'un cas de nécessité actuelle et en l'absence d'un danger grave et imminent ».

Deux jours avant le conseil des ministres qui devait aborder le problème de la légitime défense, *Antenne 2* présentait, au journal télévisé de 20 heures, une ZUP de la région lyonnaise. Une bande de jeunes, responsables de quelques « casses » dans le quartier, est interviewée : *« Et lorsque vous serez installés, si des jeunes viennent voler chez vous, que ferez-vous ? »* questionne le journaliste. Réponse unanime : *« Je les flinguerai, je tirerai dans le tas ».* Le reportage se terminait là. Sans un seul mot de commentaires.

Aux téléspectateurs de tirer la conclusion devenue évidente : si l'on est agressé, il n'y a qu'une solution : tuer.

Mais tuer un voleur qui n'est pas armé et ne menace pas votre vie, ce n'est pas de la légitime défense, c'est un meurtre. Ce reportage, comme d'autres, comme de nombreux articles de la presse qui ment n'est rien d'autre qu'une incitation au meurtre.

* Président de l'Association « Légitime défense ».

«L'insécurité, c'est un climat qui se crée»

Le bureau de presse de Lille s'est entretenu lors d'une table ronde avec Patrice de Charette, Jeannie Garcia, Franck Silvera, Marie-Françoise Nebout, magistrats au Palais de justice de Béthune. Ils rétablissent la vérité

— Quelle est votre opinion, à propos de l'actuelle campagne développée par le pouvoir sur « le développement de la délinquance et l'insécurité des citoyens » ?

P. DE CHARETTE : Il y a des inexactitudes à souligner. Depuis 1975, c'est la chute libre de la délinquance, d'ailleurs le dernier conseil des ministres l'a reconnu, il y a eu une baisse de 3 % en un an. Mais cela n'a pas empêché le ministre de l'Intérieur de lancer une information contraire il y a à peine un mois.

— Au conseil des ministres, on a prétendu que la progression des crimes et délits avait été de 1976 à 1977 de 15 % ?

P. DE CHARETTE : Quand les gendarmes relèvent une infraction, ils indiquent le qualificatif légal le plus fort. Par exemple, un clochard qui entre dans une maison pour y voler une bouteille de vin en cassant une vitre, cela est considéré comme un vol avec violence donc comme un crime. Au même titre que l'on considère, comme un crime, l'attaque à main armée. Celui qui vole un sac à main en bousculant une dame pratique un vol avec violence. C'est le même qualificatif qui sera retenu pour un braquage. Les gendarmes dressent les procès-verbaux de ces faits en les considérant de la même manière. Cela leur permet de dire qu'ils ont solutionné quinze crimes dans l'année. Mais la volonté politique intervient lors du traitement de ces relevés pour les statistiques du ministère de l'Intérieur. Ce qui permet de prétendre abusivement que la délinquance criminelle est en augmentation constante alors que les faits montrent le contraire.
JEANNIE GARCIA : Prenez le vol sur les chantiers. Nous savons tous que c'est une pratique courante mais en l'occurrence on invoque alors la formule : « *Il avait la confiance de son patron* ». Voler son patron, c'est considéré par la loi comme un crime. Il faut le savoir. Donc cela relève des assises. Mais tous les cas de ce genre ou presque sont correctionnalisés.
P. DE CHARETTE : Prenez l'affaire du garagiste Legras. Si l'on applique la loi : c'est un crime. Il est passé en correctionnelle mais a demandé à passer en assises. C'est assez révélateur. Le code pénal date de 1810, de Napoléon, ça explique bien des choses. Ainsi, un patron qui vole son ouvrier risque cinq ans de prison et un ouvrier qui vole son patron risque dix ans (les assises). L'inégalité devant la justice est une réalité.
FRANCK SILVERA : Le but de la correctionnalisation, ce n'est pas une forme de sévérité moindre. C'est au contraire la répression plus sûre.

— Alors pour en revenir à la campagne sur l'insécurité, celle-ci repose sur une manipulation des statistiques et à la confusion volontairement entretenue entre les délits mineurs, les crimes et crimes de sang ?

DE CHARETTE : Depuis 1975, on assiste au développement d'un campagne sur l'idéologie de la sécurité. Le gouvernement veut faire croire aux gens qu'ils sont dans un état d'insécurité permanente. De fait, lorsqu'ils pensent à la délinquance, les gens oublient ou pensent moins aux problèmes économiques quotidiens. On monte en épingle deux ou trois incidents à propos des libertés surveillées et on laisse entendre que la mise en liberté surveillée conduit systématiquement à des récidives graves sinon criminelles.

Tout ce processus n'est pas particulier à la France. Regardez l'Allemagne, à la faveur des attentats commis par la bande à Baader, les Allemands ont développé leur arsenal juridique : les interdictions professionnelles, les lois sur les avocats (les conversations avec le client sont écoutées par un juge, l'avocat et son client doivent être séparés par une vitre, les avocats peuvent être écartés de la défense sur « simple soupçon » de collusion avec le client ou son entourage, etc.).

Tout ce qui touche aux avocats est symptomatique de l'atteinte aux libertés. Eh bien à présent, cela commence aussi en France, malheureusement, certains acceptent avec complaisance les nouvelles mesures comme la fouille des avocats qui vont voir leur client dans les quartiers de haute surveillance.

Les cas de légitime défense et qu'il conviendrait mieux d'appeler d'autodéfense se sont multipliés ces derniers temps. Quelques exemples

Le 24 août dernier : un patissier de Floranges abattait un enfant de 13 ans qui tentait de fracturer le volet de l'arrière-boutique.

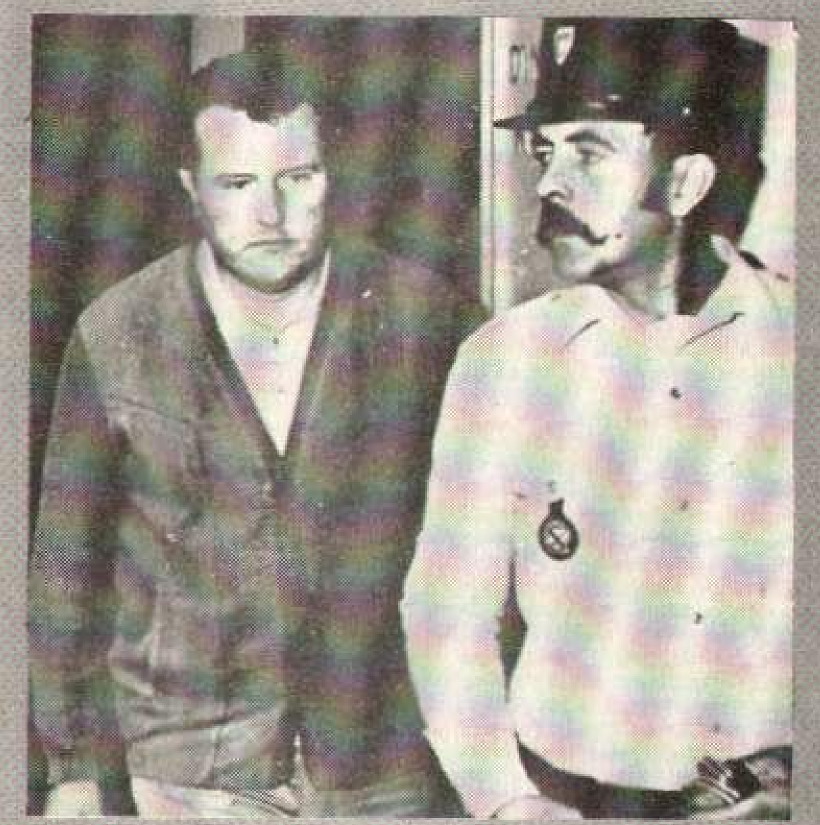
Le mois dernier, un homme tuait d'une balle de carabine son propre fils âgé de huit ans dans la cuisine de leur maison de Courtenay (Loiret). Le petit Stéphane que son père avait pris pour un voleur était descendu dans la cuisine pour boire un verre d'eau en pleine nuit.

Le 3 novembre, à Montois-la-Montagne, près de Metz, un infirmier a tué à coups de pistolet un homme qui tentait de rentrer chez lui.

Le 5 novembre, un cambrioleur est blessé d'une balle dans la cuisse près de Mantes-LaJolie.

Bien sûr, dans tous ces cas, les tireurs sont connus et ils ne peuvent invoquer la loi sur la légitime défense. Ces tueurs, ce ne sont pas des gros capitalistes, qui eux, agissent par police interposée (c'est légal, c'est plus propre et c'est plus efficace). « *Ce sont au contraire des gens du peuple, des petits commerçants, des petits épargnants...* »

S'ils avaient l'arme au poing, c'est parce qu'ils avaient peur. Dans leur tête, il y avait toute la campagne violente haineuse. Sur « *l'insécurité des Français* », sur « *l'accroissement* » (faux) de la délinquance, campagne suscitée par la bourgeoisie pour justifier le renforcement des moyens de répression et d'encadrement du peuple. Certes, la délinquance existe et nous la réprouvons, nous condamnons la délinquance et nous désignons les véritables responsables, les véritables coupables et les hommes de main du pouvoir gouvernemental.



Le patissier Raymond Leroy : il a abattu un lycéen de seize ans d'un coup en pleine tête.

— Pourriez-vous nous préciser le contenu de ces nouvelles mesures ?

DE CHARETTE : Il y a les projets de régime de sûreté. Jusqu'à présent, un détenu pouvait être libéré à la moitié de sa peine, pour les peines supérieures à trois ans. Ce régime-là risque d'être annulé par une loi plus répressive qui, actuellement, est examinée par le conseil constitutionnel à la suite d'une demande de recours d'un député socialiste.

Dans ce même avant-projet de loi, ratifié par le conseil des ministres en septembre dernier, il est introduit une mesure modifiant la compétence de la commission d'application des peines en ce qui concerne les permissions de sortie ; jusqu'à présent c'est le juge d'application des peines qui décidait des permissions. Maintenant, cela sera décidé par une commission composée du procureur, du directeur de la prison et du juge d'application des peines. Ce dernier n'aura donc aucune libre décision et les deux autres étant placés statutairement sous les ordres du ministère de la Justice, autant dire que désormais la décision qui devrait être normalement judiciaire sera prise directement par le gouvernement. Au Parlement, le PCF a voté cette loi : le syndicat s'en est étonné et a demandé à rencontrer la direction de ce parti.

— Cette nouvelle loi participe à l'idéologie de la sécurité dont vous parliez. Mais pourriez-vous nous expliquer votre point de vue sur ces problèmes de légitime défense ?

DE CHARETTE : Il y a déjà eu en 1976 un colloque du Syndicat de la Magistrature qui a démonté le mécanisme de cette idéologie de la sécurité. L'insécurité c'est un climat qui est créé et le phénomène n'est pas nouveau. Par contre, les actes d'autodéfense, c'est assez récent. Les gens sont persuadés qu'ils vont être attaqués à tous les coins de rue.
F. SILVERA : Il y a une publicité du ministère de l'Intérieur qui passe à la télévision : « *Ne soyez pas cambriolables* ». Cela participe clairement de la même campagne.
DE CHARETTE : Les gens pensent qu'ils vont être attaqués parce que la justice est faible. Mais voyons les chiffres. Il y a 36 000 détenus aujourd'hui contre 29 000 en 1974. Donc, en quatre ans, il y a eu une augmentation gigantesque de plus de 20 %. Alors que dans le même temps, le nombre des délits commis a baissé. Donc, c'est évident, la sécurité est plus forte.
F. SILVERA : Oui. L'insécurité existe celle de l'emploi, du logement, du pouvoir d'achat déprécié, etc. Le tout est de canaliser celle-ci en lui trouvant un bouc émissaire dans la même couche sociale que ceux qui sont en insécurité.
GARCIA : Alors, on privilégie le droit de propriété en disant aux gens : « *Vous avez durement travaillé, vous avez quelques biens, vous avez droit à la sécurité.* »
DE CHARETTE : Il y a une forme d'insécurité que l'on oublie trop souvent, celle qui existe dans les usines ou des travailleurs sont tués par des accidents du travail.
F. SILVERA . Il faut parler de l'auto-



La police partout, les milices armées : le pouvoir a créé un climat d'insécurité.





L'insécurité pour qui ?

9 octobre à Toulouse, durant quatre heures, Ali Abdoul, ouvrier français d'origine marocaine, est torturé par un patron de bar, membre du SAC, et deux complices.

13 octobre : les CRS attaquent brutalement le cortège des manifestants de la SFP : deux travailleurs sont hospitalisés.

18 octobre : les flics chargent violemment une manifestation des résidents immigrés du foyer Sonacotra de Metz-Woippy. Vingt résidents sont blessés, huit hospitalisés.

Nuit du 3 au 4 novembre : invoquant la sécurité, le gouvernement envoie des CRS et des gardes-mobiles par centaines contre les marins, grévistes, à Fos, au Havre et à Sète.

5 novembre : Lille. Un flic qui a fini son service rentre chez lui, il interpelle des jeunes qui tentent d'ouvrir une voiture. Ceux-ci s'enfuyant, il réquisitionne un taxi, les poursuit et les rattrape. Un des jeunes, âgé de 16 ans, est grièvement blessé par une balle du revolver du policier. « *Le coup est parti tout seul* » dira celui-ci.

Transféré au CHR de Lille où il a subi coup sur coup deux opérations, qu'est devenu ce jeune dont personne ne parle et qu'on disait entre la vie et la mort deux jours après son « accident » ?

10 novembre : une bombe incendiaire est lancée contre un foyer qui abrite deux-cents travailleurs algériens à Bagneux (près de Paris).

15 novembre : les CRS attaquent avec violence une manifestation de travailleurs, organisée par les syndicats, à Caen. Des grenades lacrymogènes et offensives sont lancées, y compris à tir tendu. Deux manifestants sont grièvement blessés : l'un d'entre eux perd un œil.

Voici donc quelques faits simples et compréhensibles, choisis dans l'actualité de ces deux derniers mois. Ne trouvez-vous pas que cela fait quand même beaucoup ?



15 novembre à Caen : les CRS chargent violemment une manifestation syndicale. Deux manifestants sont grièvement blessés.

défense en fonction de la campagne sur l'insécurité. L'autodéfense est d'un côté légalisée. Par exemple : les milices privées dans les grands magasins et de l'autre, elle est illégale comme ce que préconise l'association *Légitime défense*.

FRANCOISE NETOUT : Pour protéger un bien, l'association *Légitime défense* conduit à faire agresser des personnes. Les gens ne remarquent pas cette contradiction. *Légitime défense* ne protege pas les personnes mais uniquement les biens et contre la vie des gens.

JEANNIE GARCIA : Il faut plutôt parler d'autodéfense plutôt que de légitime défense afin de ne pas créér de confusion.

DE CHARETTE : On peut réagir en tant que juge contre des actes d'auto-défense à condition de les replacer dans le contexte global.

FRANCK SILVERA . La répression qui pourrait s'exercer contre ceux qui tuent en auto-défense, qu'ils soient ou non encouragés par l'Association *Légitime défense*, frapperait des petits commerçants, des petits propriétaires ou épargnants qui sont eux aussi des espèces de victimes. Alors que ceux qui utilisent des milices privées armées dans les grandes entreprises et les grands magasins ne sont pas inquiétés.

DE CHARETTE : Du point de vue légal, la fouille pratiquée par certaines équipes de surveillance de magasin est illégale. De même que faire payer des amendes, parfois bien supérieures à l'objet dérobé est illégal' c'est de l'extorsion de fonds. C'est un crime

Quoi qu'il en soit, il faut répéter inlassablement que la loi sur la légitime défense ce n'est pas l'autorisation de tuer. Le code pénal est très précis là-dessus (cf. encart) Lors d'une agression contre soi-même ou autrui, il y a légitime défense si la riposte est proportionnée à l'attaque.

Tirer au revolver sur n'importe qui vous a giflé, ce n'est pas de la légitime défense.

Deuxième cas : il y a légitime défense lorsque les blessures sont faites ou que le meurtre est commis en repoussant l'effraction ou l'escalade d'une maison habitée, la nuit. C'est en fait le cambriolage de nuit d'une maison habitée. L'association *Légitime défense* dit « *Si vous êtes cambriolé la nuit, vous pouvez tuer. C'est faux.* ». Il y a l'interprétation des tribunaux. La Cour de cassation a estimé que ce texte ne peut s'appliquer qu'en cas de nécessité actuelle de défense. Cet arrêt montre clairement qu'on ne peut tirer que si la vie d'une personne est directement menacée.

D'ailleurs, cela s'est produit la première fois en 1901 dans une affaire célèbre : celle d'un jeune homme qui venait visiter un château la nuit pour voir la fille de la châtelaine. Celle-ci a dit au garde-chasse de tuer le jeune homme lorsqu'il escaladerait la muraille. Ce que le garde-chasse a fait. La châtelaine, qui a voulu invoquer le code pénal et l'article sur la légitime défense, a été malgré tout condamnée.

(Table ronde organisée par René GAINVILLE (Lille)





Oui c'est l'insécurité pour la femme qui vit dans une société où la publicité pour les films et les magazines exalte l'avilissement de la sexualité et entraine viols et agressions.

La peur qui tue :

Qui est coupable ?

« Naturellement, nous, marxistes-léninistes, nous n'approuvons pas le vol ni les agressions individuelles, ou le recours à la drogue ni les attentats de forme terroriste qui sont exécutés sans l'assentiment ni la compréhension des masses. Mais nous dénonçons la responsabilité, la culpabilité première de la bourgeoisie qui favorise et engendre de tels actes. La crise économique et sociale provoque la crise idéologique et morale et ceux qui se trouvent atteints ne sont souvent que des victimes de la crise du capitalisme. »

Extrait du rapport politique au 3e congrès du PCML

A Lille, un policier à la gâchette facile, tire sur un jeune qui tentait d'ouvrir une voiture. Il sera grièvement blessé.

Le PCF et la sécurité



Affiche de la municipalité de Bagnolet (Seine-Saint-Denis). Le PCF demande avec insistance, depuis quelques années, d'augmenter les effectifs de police. Cette solution ne résout pas le problème de la délinquance. Ce renforcement est utile à la bourgeoisie pour accroître son oppression sur le peuple.

« A l'Élysée, on parlait de la sécurité des Français (un sujet toujours d'actualité) (...), l'un des problèmes qui préoccupent le plus les citoyens. Mais si la sécurité est véritablement le mal français comme on n'hésite pas à le dire ça et là, il faut alors se demander pourquoi.

Le gouvernement reste si obstinément timide au niveau des moyens à mettre en cause pour le soigner... Il faut rassurer les citoyens en butte aux agressions répétées des criminels et des délinquants. Dans les grands ensembles démesurés, dans les campagnes désertées, et dans les villes inhumaines, la peur s'ajoute désormais à tous les autres méfaits de la société en crise (...). Si les citoyens se sentaient mieux protégés, certains d'entre eux ne se laisseraient pas aller à de telles extrémités (l'auto-défense avec « bavures sanglantes »).

Il faut les avoir sillonés la nuit, ces citées livrées à elles-mêmes, ces quartiers désertiques et ces banlieues dépouvues de toute protection pour comprendre certaines réalités des pouvoirs publics qui laissent se développer le cycle infernal de la violence. Hélas, hélas, ce ne sont pas les dérisoires décisions prises hier à l'Élysée qui changeront grand chose à la situation (...). Ce n'est pas avec cela que l'on rendra nos villes et nos campagnes moins inquiétantes...

On avait prêté au ministre de l'Intérieur, l'intention de généraliser la pratique de l'îlotage, ce sont, entre autres, avec l'affectation de la totalité des forces policières à la protection des ci'oyens, quelques unes des mesures concrètes que réclament les communistes pour assurer une sécurité plus proche de la population.

Roger POURTEAU

paru le 16 novembre dans *Liberté* sous le titre : « L'insécurité reste ce qu'elle était. ». C'est le point de vue, on ne peut plus officiel, du PCF sur la question : aux travailleurs de juger.

Qui provoque l'insécurité ?

Le travailleur qui manifeste pour son droit au travail ou le flic qui l'attaque avec des armes de mort ? L'immigré que le gouvernement veut expulser ou le gouvernement ? Sa police et les groupes fascistes qui, couverts par le pouvoir, commettent des agressions racistes ? A l'émission télévisée des *Dossiers de l'écran*, le travailleur algérien présent a déclaré :

« Je vois mes amis, ils ont peur de sortir, ils ont vraiment peur de sortir... »

Oui ! Nos frères immigrés se sentent en insécurité dans la France giscardienne. Car les criminels et tortionnaires racistes ne sont pas inquiétés.

« La société française, déclarait Giscard lors de sa récente conférence de presse, *doit être une société sûre ».* Mais la réalité montre que sous le capitalisme et plus particulièrement lors des crises, l'insécurité est quotidienne pour des millions de travailleurs des villes et des campagnes. Oui, c'est l'insécurité pour le petit paysan menacé d'être expulsé de la terre qu'il travaille ou étranglé. L'insécurité pour le sidérurgiste de Denaim que l'on jette à la rue et à qui on demande d'aller s'embaucher à Fos et de vivre en caravane. C'est l'insécurité pour les jeunes qui, au sortir de l'école, ne trouvent pas de boulot. C'est l'insécurité pour la femme qui vit dans une société où la publicité obsédante des films et des nombreux magazines exalte l'avilissement de la sexualité et sont autant d'initiation à l'agression et au viol.

Non, tous les citoyens ne se sentent pas en insécurité. Ceux qui ont le pouvoir et l'argent, ceux qui pratiquent la spéculation financière et la corruption légale, en un mot, tout ce *« beau monde qui hurle à l'unisson pour condamner la violence, quand quelques jeunes ou chômeurs tentent de se révolter ou lorsque se produisent des vols ou des hold-up rendus inévitables par l'injustice sociale de notre société »* (extrait du rapport politique au 3e congrès du Parti communiste marxiste-léniniste PCML), tous ceux-là prospèrent en toute insécurité et impunité. Par contre l'insécurité est quotidienne pour tous les exploités, pour tous ceux qui vivent mal et souffrent de grandes difficultés pour joindre les deux bouts et lorsque ceux-ci se soulèvent le pouvoir bourgeois lance ses bandes de flics pour assurer la *« sécurité et la tranquilité »* des repus.



40e Congrès de la CGT

A l'heure du bilan

Le 40e congrès de la CGT s'est ouvert le 26 novembre à Grenoble. Il met un terme à la tribune de discussion ouverte dans *La Vie ouvrière* et dans *Le Peuple*. Sûrement pas aux discussions qui ont commencé dans les sections et les syndicats, entre syndiqués, entre militants. L'habitude de discuter vient en discutant ! Et les sujets abordés à l'occasion de la préparation du congrès ne sont pas de ceux qu'on abandonne facilement : ils correspondent à des préoccupations très profondes chez les travailleurs. La démocratie, la démocratie pour quoi faire, le soutien à un programme de gouvernement, les liens avec le PCF, avec la FSM... Ces questions vont rester posées bien après le 40e congrès.

Voici quelques extraits de lettres qui illustrent et donnent les points de vue les plus clairs qui se sont exprimés.

Nous avons fait confiance alors que nous aurions dû manifester notre indépendance en exigeant que les problèmes de gouvernement soient clairement définis dans les détails, particulièrement ceux qui touchaient les secteurs nationalisés.

Est-il possible à une organisation syndicale comme la CGT de soutenir sans limite un Programme commun des partis de gauche ?

Même si ce programme comporte une partie des revendications que nous défendons pour l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs.

Est-il souhaitable d'engager tout notre poids d'organisation syndicale dans un processus qui peut être remis en cause par un ou plusieurs partis signataires ?

Pour des raisons de stratégie de parti sur lesqueles nous n'avons aucun pouvoir ?

Notre organisation syndicale se doit d'exprimer les besoins de tous les travailleurs en partant de son programme et créer les conditions pour que les partis de gauche les prennent en charge dans une recherche commune mais doit-elle aller plus loin ?

SALLE Joseph.

Membre du secrétariat des pays de la Loire.

La CGT et le Programme commun

« Lors de la rupture entre les partis de gauche le 22 septembre 1977, le motif officiel invoqué a été le problème des nationalisations et plus particulièrement la question des filiales. Dès le départ (conférence de presse du bureau confédéral du 22 septembre 1977), la CGT s'est placée sur ce terrain, c'est-à-dire celui choisi par le PCF pour prendre prétexte à la rupture, en affirmant des positions identiques à celles défendues par celui-ci. Or, première entorse à la démocratie, la question des filiales n'a jamais été tranchée par les instances statutaires de la CGT. Aucun texte officiel de la confédération ne peut être produit à ce sujet. Alors, première question : pourquoi la CGT a-t-elle pris cette position en contradiction avec ce qui est écrit dans le projet de document d'orientation à la page 19 : « La CGT se détermine d'après ses propres positions souverainement définies par ses congrès ».

Mais, en ce mois de septembre, nous ne sommes qu'au début d'un processus qui, par glissements successifs, amènera la confédération à pendre de plus en plus le relais de la propagande du PCF.

Nous avions cru pourtant que, sur d'aussi importantes questions, le débat aurait effectivement lieu, notamment à l'aide du Manifeste « Il faut que vive le Programme commun ». Mais il n'en a rien été. Le débat n'a pas eu lieu parce qu'il était faussé dès le départ. (...)

(...) Débat veut dire confrontation mais aussi échange. Pour qu'un débat soit efficace, il faut s'en donner les moyens et l'alimenter. (...) La confédération voulait-elle qu'il y ait effectivement discussion à l'occasion du Manifeste ou s'agissait-il, par ce biais, de faire purement et simplement approuver les positions prises par elle ? Pour ma part, je considère que la deuxième hypothèse est la bonne. Le but recherché au travers de cette campagne était de faire comprendre aux travailleurs que de toute façon, la CGT avait raison. Ce qu'ils pourraient avoir à dire, n'influerait pas sur ce que pensait la direction confédérale. Cette conception quasi-religieuse de la vérité révélée n'est pas admissible et contraire à la démocratie. (...)

(...) Quant à nous, syndicat qui s'était permis de poser quelques questions qui ont sans doute dû être jugées impertinentes, il nous a été expliqué que nous n'avions rien compris. (...)

Jacques THOUROUDE
Syndicat CPAM Ille-et-Vilaine.

Demeurer au sein de la FSM ?

« ... La question : " Est-il de l'intérêt des travailleurs et de la CGT de demeurer au sein de la FSM ? " *n'est pas posée. Et pourtant elle se pose.*

Les deux interventions du camarade G. Séguy au congrès de la FSM posent de nombreuses questions quant aux désaccords persistants sur des problèmes aussi graves que l'indépendance des syndicats par rapport aux partis politiques et aux appareils d'État ou que le libre exercice du droit syndical (droit de grève, droit d'expression, etc.).

Le congrès de la FSM a adopté une " déclaration universelle des droits syndicaux ". *Cette déclaration énumère un certain nombre de droits considérés comme universels et inaliénables.*

En marge du congrès, une délégation de la CGT a rencontré une délégation des syndicats tchécoslovaques au sujet des interdits professionnels exercés en Tchécoslovaquie.

... Ainsi, la déclaration universelle des droits syndicaux a été votée à Prague par ceux-là mêmes qui ne la respectent pas. Où est la crédibilité de la FSM dans cette affaire ?

Dans sa deuxième intervention au congrès, le camarade G. Séguy concluait ainsi : " Nous souhaitons sincèrement que le bilan qui sera dressé des activités de la FSM à la prochaine session du conseil général nous encourage à renforcer notre participation à sa vie ".

Le souhait ainsi exprimé est-il un simple vœu pieux ?

Si le conseil général de 1979 confirme les blocages constatés à Prague, la CGT quittera-t-elle la FSM comme l'a déjà fait la CGIL ?

En tout cas, il apparait indispensable qu'une discussion s'engage dès maintenant sur cette grave et vaste question, ce, afin que notre 40e congrès définisse une orientation précise sur ce sujet... ».

Jean-Louis GRÉGOIRE
SNADGI (Maine-et-Loire)



Pour que les journées d'action soient efficaces

Une question pour tous les travailleurs qui veulent riposter aux attaques patronales : Mais quelles sont les conditions et celles que proposent actuellement les directions syndicales, le remplissent-elles ?

Ces temps derniers, les journées d'action sont revenues à l'ordre du jour. Il y en a eu un certain nombre dans plusieurs secteurs : sidérurgie, PTT, navale etc. où en effet, les motifs pour agir ne manquent pas.

Pendant les mois, les années qui ont précédé les législatives de mars, les journées d'action étaient devenues la forme principale de lutte proposée aux travailleurs par les confédérations, à condition, bien sûr, qu'elles se fassent sous la bannière du Programme commun ! Tous les efforts des dirigeants confédéraux consistaient à convaincre les travailleurs qu'il n'y avait d'autre solution à leurs problèmes même immédiats, que la victoire électorale de l'Union de la gauche, les « nationalisations », « gestion démocratique », « nouvelle politique industrielle » etc. qu'elle proposait.

Résultat : Usinor-Thionville fermait sans riposte sérieuse, les plans Barres, la politique de Giscard s'appliquaient au prix des milliers de licenciements que l'on sait et de la dégradation, sur tous les plans, des conditions d'existence des travailleurs.

Fort attentifs à tenir en main, à contrôler tout mouvement, ces dirigeants s'évertuaient à limiter les luttes à l'obtention d'« ouverture des négociations », quand les travailleurs en déclenchaient pour telle ou telle revendication ou pour s'opposer à des licenciements.

Leur attitude à l'égard de la lutte des LIP est un exemple, mais de tels faits, il en vient à l'esprit pour peu que l'on regarde en arrière.

Le bilan de cette orientation n'est pas brillant : c'est l'échec, d'ailleurs, implicitement reconnu dans un document tel que le rapport d'activité, présenté au 40e congrès de la CGT, par la maigreur de son bilan revendicatif.

Tout cela, nous le disions à l'époque ; bien des travailleurs le pensaient : ces journées les dégoûtaient plus ou moins, à force d'être rejetées et sans effet. Nous le disions dans nos sections, à nos camarades de travail avec lesquels nous participions à ces journées.

Nous le disions dans notre presse, nos tracts où nous affirmions par ailleurs nos positions en tant qu'organisation politique.

Cela nous valait souvent d'être qualifiés de gauchistes, diviseurs et d'essuyer parfois, en guise d'arguments, quelques coups de poing donnés sur ordre de dirigeants peu enclins à la « démocratie ».

Aujourd'hui Séguy lui-même, après Maire, parle de l'inefficacité de ces mêmes journées d'action. Il est vrai qu'il est bien difficile de prétendre le contraire !

Mais ces dirigeants veulent-ils bien engager les organisations qu'ils dirigent sur la voie de l'efficacité ? Sur la voie de luttes susceptibles d'aboutir à des succès, à une vaste contre-offensive contre les plans et mesures monopolistes ? Les actions qu'ils proposent en ont-elles le caractère ? Pour ce qui nous concerne, nous n'avons jamais considéré que les « journées d'action » étaient par nature inefficaces. Mais il y a, pour qu'elles soient efficaces, un certain nombre de conditions dont on pourra voir dans le document ci-contre comment la CGT du temps de G. Monmousseau procédait pour qu'elles soient remplies.

La première et la plus fondamentale est que soient appliquées – le mieux et le plus largement – *la démocratie syndicale et la démocratie prolétarienne.* C'est la condition pour que l'action, quelle que soit sa forme (journée d'action ou autre), conduise à renforcer l'unité concrète de la classe ouvrière. Cela importe dans l'action bien sûr, mais aussi (et particulièrement pour les journées d'action) dans la préparation.

Une autre condition est que l'action (là encore quelle qu'elle soit) ait un objectif concret, précis, des revendications à arracher à la classe patronale. L'action des travailleurs, cela ne peut-être seulement de manifester leur mécontentement, de dénoncer leurs tristes conditions ou les coups que leur portent les patrons.

Il faut un objectif précis, qui, s'il n'est pas atteint, suppose que l'action se prolonge ou se renouvelle, jusqu'à ce que l'objectif soit atteint.

Il n'y a certes bien d'autres conditions mais ces deux là sont essentielles et de plus, elles correspondent à l'aspiration profonde des travailleurs.

Or, dans les journées actuelles, tous les travailleurs concernés peuvent constater qu'elles ne sont guère remplies. C'est d'ailleurs pourquoi, bien souvent, ceux qui y participent en sortent avec cette amertume de partir un peu les mains vides, sans perspectives.

Nous pensons qu'il faut à leur sujet se battre pour défendre les conceptions dont nous venons de parler et qui sont celles expérimentées et vérifiées dans le passé par le mouvement ouvrier. Il faut le faire d'autant plus qu'il est possible, localement ou de manière plus ou moins limitée, de leur donner ce caractère. Les conditions actuelles y sont favorables, car les travailleurs y participent avec à l'esprit cette idée qu'ils n'ont d'autre voie que la lutte : il n'y a pas demain des élections pour les en détourner.

Jacques DUROC

Gaston Monmousseau, ancien dirigeant de la CGT :

« Comment organiser une journée d'action »

Début février 1954, un appel est lancé par la confédération CGT pour préparer une journée nationale de grève pour un salaire minimum garanti (de 25 166 F à l'époque) et trois ou quatre autres revendications. Voici ce que dit cet appel :

– Réunissez-vous tous dans les entreprises et dans les localités pour établir vos cahiers de revendications ;

– Elisez partout vos comités d'unité d'action (réunissant des syndiqués de tous les syndicats, comme des non-syndiqués) ;

– Réalisez l'unité d'action entre tous les syndicats

– Déposez vos cahiers de revendications aux directions d'entreprises et luttez pour les faire aboutir.

A ceux qui posaient la question de la date de cette journée (que l'appel ne fixait pas), Gaston Monmousseau, directeur de la Vie ouvrière à l'époque, répond le 16 février dans un éditorial :

C'est vers les compagnons des entreprises qu'il faut aller chercher une réponse. C'est quand la soupe est cuite qu'elle se mange. Une grève, même la plus petite, est toujours une affaire sérieuse et pour ceux qui la font et pour les militants ayant le sens de leurs responsabilités. A plus forte raison, quand il s'agit d'une grève de 24 heures qui doit engager des millions de salariés dans l'union la mieux cimentée au sein de chaque entreprise.

La grève de 24 heures décidée par la CGT n'est pas un geste spectaculaire : elle a pour but d'obtenir du gouvernement la fixation du salaire minimum garanti... Il dépendait de la confédération que la décision de la grève de vingt-quatre heures fut prise. C'est fait, et non à la légère. Mais il dépend uniquement de la classe ouvrière unie dans les entreprises et, partout où c'est possible, sur le plan syndical, que les conditions de sa réalisation et de son succès soient rassemblées afin de fixer une date.

Le 16 mars, le bureau confédéral demande aux unions départementales d'organiser pour les 21 et 28 mars des conférences départementales ouvrières où seront conviés les représentants de toutes les entreprises, syndiqués ou non, dûment délégués par leurs camarades. Monmousseau commente :

Quand il s'agit d'une grève comme celle de vingt-quatre heures qui doit rassembler des millions, il ne suffit pas de remuer les entreprises des petites aux plus grandes, de semer l'idée de la grève de vingt-quatre heures pour les 25 166 F. Il faut le faire, c'est même la première condition du succès. Mais il faut de plus organiser les travailleurs au sein de chaque entreprise et sceller leur solidarité au moyen de comités d'unité et d'action. Les salariés ne sont pas des troupiers... Une grève ne s'exécute pas au coup de sifflet.

Fin mars, les conférences départementales se réunissaient et élisaient leurs délégués à la conférence nationale à laquelle participent, début avril, 800 délégués, syndiqués et non-syndiqués. La date de la journée est alors fixée au 28 avril.

A cette époque, les journées d'action étaient conçues comme un tremplin pour les luttes futures, pas seulement comme « une démonstration pacifique..., un avertissement », comme l'auraient voulu certains.

La bataille n'est pas terminée au lendemain de la grève de 24 heures. Il faut la poursuivre, se préparer à des luttes plus décisives, à la grève jusqu'à ce que la bourgeoisie ait cédé aux revendications du prolétariat.

Voilà ce qu'en disait la CGTU.

Marche des paysans vers Paris

LARZAC VAINCRA !

C'est en 1970 que Fanton, ministre du gouvernement Chaban, annonça, lors d'un congrès de l'UDR, le projet d'extension du camp du Larzac. Cela fit l'effet d'une bombe sur le plateau. Les paysans qui, jusqu'ici, n'avaient qu'un minimum de contacts entre eux vont se consulter et resserrer leurs rangs. La lutte du Larzac qui, bientôt, allait être connue nationalement, commençait. Dans cette lutte, les paysans allaient être confrontés à un ennemi bien particulier : l'armée bourgeoise, principal instrument de domination de cette classe sur le peuple, et qui veut porter ce camp d'entrainement de 3 000 à 20 000 hectares. Mais, derrière cela, c'est aussi un non à l'exode rural et au déracinement que disent les paysans du Larzac.

La Blaquière, ce village du plateau, avait 22 « feux », 22 familles dans les années 1 960 ; quinze ans plus tard, il n'en restait plus que 9. Les onze autres qui sont partis étaient des paysans pauvres dans l'impossibilité matérielle de continuer à vivre de leur travail et obligés d'aller en ville vendre leurs bras à un patron. Aujourd'hui, avec la lutte, la résignation devant cette plaie du système capitaliste recule, cinq bergeries ont été construites et quelques jeunes se sont installés. Depuis 8 ans, continuellement, sous une forme ou une autre, des attaques ont été lancées pour tenter de faire partir les paysans du Larzac. Aujourd'hui, le gouvernement Giscard-Barre en lance une nouvelle : deux décrets de cessibilité sont sortis et, dans six mois, viendront les ordonnances d'expropriation touchant six familles. Les décrets touchant les autres sont également prêts. Les paysans du Larzac ne se sont jamais inclinés et, cette fois-ci, non plus ils ne sont pas prêts à le faire. Au décret, ils ripostent par une vaste campagne de mobilisation dont les points forts ont été la journée du 8 octobre et une manifestation réunissant 150 tracteurs et 5 000 personnes ; puis, le samedi 25 octobre, à l'initiative des divers comités Larzac, des rassemblements ont été organisés dans plusieurs villes du pays. Et, enfin, à pied, depuis le Larzac, une quarantaine de paysans vont, par étapes, jusqu'à Paris où ils arriveront le 2 décembre pour montrer à Giscard qu'ils n'entendent pas se laisser faire.

Par leur opiniâtreté et leur audace, ces paysans du Larzac sont un peu les Lip des travailleurs de la terre ; les Lip d'ailleurs, lors d'une importante manifestation en 1973, leur avaient offert une horloge quand la première pierre de la bergerie « *La Blaquière* » avait été posée. Un peu le symbole de l'alliance nécessaire entre la classe ouvrière et les travailleurs de la terre pour lutter contre cette bourgeoisie qui joue sur leur division pour pouvoir exploiter plus facilement les uns et les autres.

René BREANT

A l'heure où nous mettons sous presse, nous avons appris que la préfecture de police venait d'interdire l'entrée des paysans du Larzac à Paris. Nous appelons nos lecteurs parisiens à les soutenir.

Quelques épisodes de la lutte

1970 : Projet d'extension du camp annoncé au Congrès UDR de La Cavalerie.

1971 : Debré confirme officiellement le projet d'extension du camp. 1 500 manifestants à la marche de protestation Millau-La Cavalerie, le 9 mai, et 6 000 à Millau, le 6 novembre.

1973 : Janvier, vingt-cinq tracteurs roulent vers Paris. Durant l'été, manifestation de soutien aux LIP et 60 000 personnes au rassemblement des 25 et 26 août.

1974 : 100 000 personnes à la Fête de la moisson. Première occupation illégale d'une ferme appartenant à l'armée, la ferme des Truels.

1975 : Au cours de l'enquête parcellaire, la police doit forcer les portes des mairies qui sont fermées ; à Millau, les paysans brûlent les dossiers d'enquête ; attentat contre la maison de la famille Guiraud. Les terroristes courent toujours. Deuxième occupation illégale : la ferme de Cun. Le préfet fait marche arrière, il ne serait plus question de décret de cessibilité.

1976 : Dix-sept paysans sont condamnés, au cours d'une audience mouvementée, à cinq mois de prison avec sursis, pour avoir pénétré dans l'enceinte du camp et avoir pris connaissance des documents d'achat de l'armée. Quatrième occupation illégale : la ferme de Cavaliés par deux bergers.

1977 : En août, grand rassemblement. Sur le plateau, affrontement avec des militaires. La ferme « Lasmayou » est occupée par un paysan de Pierrefiche.

Manifestation avant la marche à Rodez



Le problème des enfants battus

Interview du Dr Strauss, spécialiste

Le problème des « enfants battus » est un problème grave et important. Et il est certain que si « battre » un enfant peut aller de la simple fessée aux tortures les plus inimaginables et incompréhensibles, il n'en reste pas moins que les conditions de vie, sous le capitalisme, sont un des facteurs importants de l'existence d'un climat de violence dans les rapports « parents-enfants ».

En effet, les conditions de travail en usine, la fatigue, l'exiguïté des logements, la misère, l'alcoolisme sont des facteurs pouvant favoriser l'apparition de comportements agressifs et violents à l'égard des enfants. Et les causes de cette impatience, de cette nervosité sont à mettre bien souvent sur le compte des conditions de vie et de travail des gens. Mais il faut lutter contre une idée préconçue qui consiste à dire qu'on ne bat ses enfants que dans les milieux populaires et démunis. Ceci est faux. On bat aussi les enfants dans le 16e ; seulement, les cas de sévices à enfants dans les milieux aisés sont le plus souvent « masqués » à la police, aux assistantes sociales ou aux autorités judiciaires.

Cependant, dans tous les cas, la santé et même la vie de l'enfant est en danger, et c'est sous l'aspect de la défense du « droit » de l'enfant que nous avons abordé cette question avec le docteur Straus, spécialiste du problème des enfants victimes de sévices et ayant participé, il y a une quinzaine de jours, à l'émission télévisée : « *Les dossiers de l'écran* ».

— Q : Vous avez participé à l'émission des « *Dossiers de l'écran* » sur les enfants battus. Beaucoup de gens ont été surpris d'une sorte de complaisance vis-à-vis des « bourreaux d'enfants ». Qu'en est-il réellement ?

Cette question mérite réflexion. Il est certain que la presse, d'une façon générale, fait état des cas d'enfants maltraités parmi les plus dramatiques et qu'un certain nombre de meurtres d'enfants, perpétrés par leurs parents, soulèvent avec raison dans l'opinion une indignation légitime et même, disons-le, une volonté de répression.

Ces faits ne sont pas niables, mais nous avons cherché à montrer que la majorité des parents qui exercent sur les enfants des brutalités parfois graves ne sont pas toujours, comme on pourrait le penser, des pervers, des sadiques ou des alcooliques dangereux, bien que cela existe dans un certain nombre de cas.

— Q : Qu'est-ce qu'on appelle un « enfant battu » ? A partir de quand considérez-vous qu'un enfant est maltraité et ce phénomène est-il largement répandu à l'heure actuelle ?

Il existe des enfants battus de tous âges, jusqu'à leur majorité. Mais je m'intéresse ici essentiellement aux jeunes enfants et même aux nourrissons parce qu'ils sont beaucoup plus nombreux à être maltraités qu'on ne le pense généralement et que, très souvent, des sévices très graves exercés contre eux (et dont plusieurs dizaines d'enfants meurent chaque année), ne sont pas détectés ou passent pour des accidents.

Vous me demandez une définition des mauvais traitements. Cette définition est difficile à donner car, à côté des sévices corporels (coups et brutalités, brûlures volontaires, mutilations, etc.), il existe toute une série d'attitudes parentales de rejet ou d'animosité ou encore d'exigence disproportionnées à l'âge ou à la compréhension de l'enfant.

Le manque de soins et les négligences graves peuvent être aussi dommageables que les coups pour le développement psychologique et affectif d'un enfant (parmi les cas de négligences graves, on peut noter l'abandon complet d'un bébé d'un an et demi, enfermé dix jours durant dans une chambre sans nourriture, sans eau et sans soin).

— Q : Vous êtes un des premiers en France à avoir entamé des recherches et des enquêtes sur ce problème. Comment se fait-il, qu'une préoccupation de ce type-là arrive si tard dans le milieu scientifique ?

Tout d'abord, cela n'est pas parfaitement exact. En effet, de tous temps, et en particulier au 19e siècle, des médecins, des sociologues, des littérateurs se sont préoccupés du sort des enfants maltraités.

Il n'y a qu'à lire ce que Marx dans *le Capital* et Engels dans son ouvrage *La situation des classes laborieuses en Angleterre* ont écrit sur le travail des jeunes enfants dans l'industrie. A cette occasion, ils ont montré combien les parents, certes poussés par les conditions économiques et sociales, étaient eux-mê-

(Suite au verso)

mes souvent les pourvoyeurs de cette main-d'œuvre taillable et corvéable à merci.

Dans *Les Misérables* de Victor Hugo, Gavroche est un enfant battu et rejeté par ses parents et Cosette est horriblement maltraitée par ses parents nourriciers. Il est vrai néanmoins que, jusqu'à une date récente, la mortalité infantile par maladie ou manque d'hygiène était tellement importante que le problème des enfants maltraités passait au second plan. Et enfin, ce n'est que récemment qu'on a commencé à considérer le petit enfant comme une personne autonome ayant des droits propres.

— Q : Justement, dans la législation, quelles sont les lois qui protègent le petit enfant ? N'y a-t-il pas une bataille à mener sur ce terrain pour assurer une défense plus complète de l'enfant ?

La grande difficulté aujourd'hui, c'est que si on commence à reconnaître des droits au jeune enfant, celui-ci est, en revanche, incapable de les revendiquer ou de lutter pour les obtenir. Ce sont donc les adultes qui doivent les établir, ce qui n'est pas toujours évident.

Il existe, cependant, aujourd'hui certains droits positifs :

— Le droit à une surveillance médicale régulière (consultations obligatoires de *protection maternelle et infantile*, obligation des vaccinations, droit à l'éducation, etc.). En revanche, la protection de l'enfant contre les mauvais traitements est insuffisamment précise.

Si les sévices graves à enfant sont condamnés par la loi, le droit de « *correction paternelle* » est toujours reconnu et il faut savoir que toutes les personnes interrogées à la suite de sévices graves à enfants se couvrent aujourd'hui de ce droit de « *correction paternelle* » pour justifier leurs actes.

Des sévices graves !

Les sévices sur les enfants peuvent aller jusqu'au meurtre de ceux-ci. Fractures multiples à la suite de coups, brûlures au fer à repasser ou à la cigarette, mutilations ont pu être observées dans les services hospitaliers à la suite de mauvais traitements infligés aux enfants par leurs parents.



— Q : Quelle est votre position vis-à-vis d'une répression pénale de ces actes ?

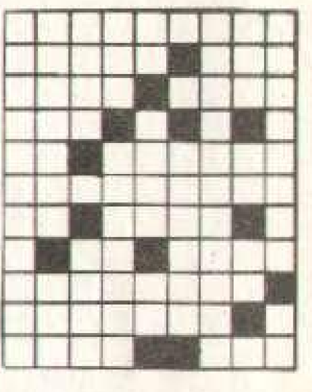
Dans le problème de la répression, il y a deux aspects. Certains crimes ou certains sévices très graves commis par les parents contre leurs enfants ne peuvent et ne doivent échapper à des sanctions pénales, parfois lourdes. Mais, dans les cas moins graves, et si on veut espérer un jour que l'enfant, momentanément hospitalisé ou séparé de son foyer, puisse y retourner sans danger, il est tout à fait faux de considérer qu'une condamnation pénale des parents facilitera les choses.

En revanche, un enfant victime de mauvais traitements habituels de la part de ses parents doit, dans la majorité des cas, leur être retiré et il est regrettable que la suppression des droits parentaux (c'est-à-dire la déchéance de ces droits) ne soit pas plus souvent prononcée dans ces cas. Les parents peuvent, en effet, faire état de leur « autorité parentale » pour réclamer, parfois après des années, des enfants qui vivent depuis longtemps dans un milieu nourricier chaleureux, enfants qu'ils ont moralement abandonnés depuis longtemps.

C'est dans ce sens que des sanctions plus fréquentes à l'égard des parents maltraitants devraient pouvoir être mises en œuvre.

Michel BATAILLE

Les mots croisés de Jean Hardy



HORIZONTALEMENT

I. Elle manque d'air – II. Mis bas. Déplaça. – III. Il fait perdre ses moyens. Son fil ne sert pas à couper le beurre. – IV. Sans bavure. – V. Caché. Personne n'aime s'y mettre. – VI. Objet utile, souvent de cuisine. – VII. Note. Précipitation exagérée. – VIII. Possède. Pour se baigner – IX. Il faut nettoyer ! – X. Pas admise. – XI. Adverbe de lieu. Ne se propage pas dans le vide.

VERTICALEMENT.

1) Ils évitent les lieux communs. 2) On la voit sur les pièces. Préfixe. 3) Le départ dans une piscine olympique. Ne sert que chargé. 4) Détesté. Mourras. 5) Cité engloutie. N'est pas toujours bien vu lorsqu'il est premier. Symbole chimique. 6) Elle dort. 7) Absolument nécessaires. 8) Acquise. Pronom. Symbole chimique. 9) De très, très longue durée. Tête de série.

Solution du problème
2



Au colloque à propos de la pilule

Où en est-on ?

Sur les 11 900 000 femmes en âge d'avoir des enfants en France, trois millions prennent la pilule, 850 000 pratiquent une contraception locale.

La contraception n'est pratiquée donc que par un peu plus d'un tiers des femmes, en France, cela est dû à la mauvaise information qui est faite, non seulement en direction des femmes, mais bien souvent aussi en direction des médecins-généralistes.

Le problème de la contraception n'est pas un problème gynécologique mais il est celui de la sexualité et du choix du moment de la venue au monde d'un enfant. La contraception moderne libère la peur d'une grossesse non désirée.

C'est sur ces bases qu'ont travaillé les spécialistes réunis les 11 et 12 novembre à l'initiative de la revue « *Contraception* ».

La pilule est un médicament qui suppose des modifications, des transformations dans les composantes chimiques de notre corps. Il faut les connaître, pour les maîtriser, voire les supprimer.

La pilule peut augmenter certains troubles. Ainsi, le taux de coagubilité et le taux de graisse dans le sang peuvent être augmentés par les oestrogènes de synthèse de la pilule, de même la tension artérielle peut augmenter légèrement sous la prise de la pilule.

Mais, soulignons-le, encore une fois, ces troubles ne s'aggravent que s'il y a *déjà prédisposition* à ces troubles.

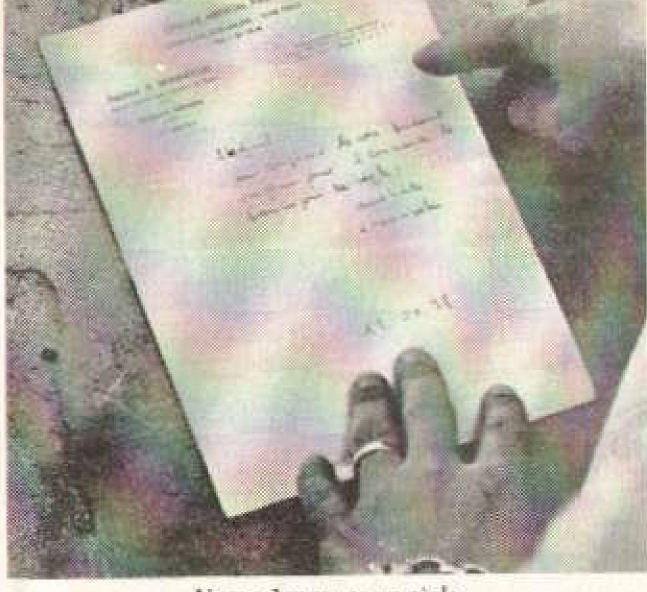
Dans les mêmes limites, la pilule augmente le risque d'infarctus du myocarde, beaucoup moins certes que l'usage du tabac. Mais, et c'est là le point le plus intéressant de ces journées d'études sur la contraception, le danger d'infarctus du myocarde est multiplié quand la femme prend la pilule et fume.

Cependant, ces conclusions sont tirées d'expériences à partir de pilules fortement dosées. Or, on sait qu'il existe trois sortes de pilules, les fortement dosées, les mini-pilules, et les micro-pilules. Les risques décrits ci-dessus décroissent selon la teneur de la pilule (le dosage d'oestrogènes va du simple au quintuple entre les pilules classiques et les mini).

Ainsi, la micro-pilule est composée uniquement de progestatifs et les risques cardio-vasculaires sont sensiblement diminués. Cependant, les mini et les micro-pilules doivent être prises régulièrement, sinon leur effet contraceptif est nul.

Affiche à Marnay (Haute-Savoie) devant une pharmacie ! Malgré la loi.





Une ordonnance en règle.

Ce que nous devons exiger

Pour avoir la contraception qui nous convient parfaitement, nous devons exiger que le médecin qui nous prescrit la pilule procède à plusieurs examens indispensables :

- Un examen du cœur ;
- La prise de tension artérielle ;
- La palpation des seins ;
- Un examen sanguin ;
- Un examen gynécologique ;
- Un examen de l'état veineux ;
- Un examen du foie ;

et au besoin un taux hormonal.

Ceci, nous pouvons l'exiger du médecin, mais nous devons exiger de la Sécurité sociale que tous les examens soient entièrement gratuits, sans avance de notre poche.

La pilule empêche l'ovulation

Elles sont constituées à base d'hormones. Les hormones sont des substances chimiques fabriquées par notre corps. Elles déterminent des processus comme par exemple la croissance, l'apparition des caractères sexuels secondaires, les règles, etc.

Les pilules contiennent deux hormones synthétiques très semblables à celles produites par les ovaires : l'oestrogène et la progestérone. Elles ne font qu'imiter l'action des hormones naturelles pendant une grossesse. Elles empêchent l'ovulation.

Pas de risque pour les adolescentes

L'âge des premiers rapports sexuels se situe, maintenant autour de 16, 17 ans. A cet âge, les jeunes femmes n'ont pas toujours une ovulation régulière.

D'autre part, la pilule bloque l'ovulation. D'où la crainte de certains médecins de bloquer un système avant qu'il ne soit rôdé, en prescrivant la pilule aux adolescentes.

Les deux journées sur la contraception ont mis les choses au point. Les adolescentes qui prennent la pilule très tôt ne risquent *absolument pas* d'avoir un blocage de l'ovulation plus tard.

«Rue du prolétaire rouge»

Deux militants du PCF en URSS

Le livre de Nina et Jean Kehayan, *Rue du prolétaire rouge*, constitue un témoignage sur la vie quotidienne en Union soviétique d'une extrême importance parce qu'il débouche sur cette constatation de deux militants du Parti communiste français : en deux ans de vie en URSS, « *nous n'avons jamais pu détecter le moindre symptôme qualitatif qui aurait permis de définir la société soviétique comme socialiste* ».



Cela explique la fureur et la hargne déchainées dans les colonnes de *l'Humanité* contre les auteurs, sans parler des commentaires haineux de l'agence soviétique *Tass*. Nous sommes loin, en effet, de ce que les Kehayan appelaient eux-mêmes, pour en dénoncer la supercherie, la « *condamnation ponctuelle de certains égarements de l'Union soviétique* » par la direction du PCF, et à mille lieues encore des phrases entortillées par lesquelles les auteurs de *L'URSS et nous* ont dénoncé certaines « bavures » existant en URSS sans remettre en cause le caractère socialiste de ce pays.

Après quatre ans de silence, dû au pressions des dirigeants du PCF, mais aussi à « *l'attachement filial* » pour l'URSS, l'échec de la gauche aux élections de mars 1978 décident les Kehayan à témoigner devant le « *refus des instances supérieures du Parti d'accepter qu'un débat s'ouvre dans sa propre presse, la peur de l'autocritique, de l'analyse approfondie* ».

Ce témoignage est accablant. D'autant que les auteurs ont eu la possibilité de vivre au sein de la population soviétique, loin des ghettos réservés aux diplomates et aux « amis » divers.

Les Kehayan évoquent, entre autres choses, la mendicité autour des marchés, « *le spectacle poignant des innombrables grand'mères qui s'adonnent à une misérable vente sauvage de chaussons, chaussettes, bonnets qu'elles ont tricotés avec une laine introuvable* » et régulièrement dispersées par la milice. Ils témoignent également de la pénurie totale de viande, de choux, de pommes de terre et autres denrées de base dès qu'on s'éloigne de Moscou. Ils démolissent aussi le mythe de la médecine gratuite.

Ils montrent également la peur constante du peuple face à la bureaucratie, les délations, la répression ouverte ou insidieuse qui créent une atmosphère étouffante.

Les Kehayan cite cette phrase terrible d'un jeune ingénieur, fils d'ouvrier : « *Je suis sûr que si Hitler avait gagné la guerre et que si les Allemands dirigeaient le pays, nous serions aujourd'hui plus libres et plus heureux* ».

Cette phrase donne la mesure de l'ordre imposé aujourd'hui par les dirigeants soviétiques et le Parti communiste, que les auteurs situent, par ailleurs, à l'origine de tout le trafic, la corruption, le vol, le marché parallèle existant dans le pays.

Au bout de deux ans, leur conviction est faite : il ne s'agit pas là de phénomènes marginaux mais du résultat de la « *perversion fondamentale du socialisme pour lequel se sont battus les bolchéviks de la première heure* ».

Il faut cependant regretter que les Kehayan n'aient pas cherché à comprendre le pourquoi de cette « *perversion fondamentale* » et qu'ils avancent souvent des explications qui ne satisfont guère.

Et si la société n'est pas socialiste, qu'est-elle alors ? Est-il besoin d'inventer un mot nouveau pour la définir, comme disent les Kehayan ? Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de l'analyse, après le témoignage, et conclure qu'il s'agit d'une société redevenue capitaliste et de dirigeants qui mènent une politique social-fasciste et social-impérialiste ?

Pierre DELAUBE

Un concours photo dans «L'Humanité Rouge»

Vous aimez la photo ? Vous possédez un appareil photo ? Vous faites, à l'occasion, quelques photos ? Alors vous pouvez participer au concours photos de l'*Humanité rouge*. Pour participer : un instamatic suffit ! Vous pouvez photographier votre quartier, des scènes de votre travail.

Pourquoi un concours ?

- Pour développer un art qui peut servir le peuple ;
- Pour faire participer le lecteur au journal ;
- Pour développer la documentation photos du journal qui est bien maigre (faute de moyens).

Nous vous demandons d'envoyer des photos noir et blanc. Il ne nous est guère possible d'utiliser la couleur. Les photos envoyées seront conservées dans les archives photos de l'*Humanité rouge*.

Nous vous proposons plusieurs thèmes : travail — les jeunes — vie et travail à la campagne — conditions de vie — habitat.

La photographie occupe une grande place dans la vie d'un journal. Une bonne photo remplace souvent un long texte et permet une lecture plus facile. Nous publierons régulièrement les meilleures photos. Au dos, légendez vos photos et indiquez votre nom.

Comment faire son beurre avec du sucre

«Le sucre»

En période de surproduction, les magnats du sucre font croire à la pénurie. Pour faire monter les prix, ils provoquent une spéculation artificielle. Quand les prix sont assez hauts, les gros ramassent leurs billes, récupèrent leur argent er provoquent la ruine de nombreux petits spéculateurs. Ce thème de la spéculation est traité à partir de l'aventure d'un retraité de l'administration qui veut placer le magot conjugal.

Un film très vif

Le film est mené sur un rythme très alerte. On y voit Courtois-Carmet monter à Paris, tomber dans les griffes de d'Homécourt, il gagne des sous, puis se ruine quand les cours s'effondrent. Enfin il se battra pour faire annuler sa dette. Avec Courtois-Carmet, nous découvrons les milieux de la finance et des spéculateurs. Ce film doit beaucoup au duo exécuté par d'Homécourt, le rabatteur et le petit spéculateur, Courtois incarnés par Depardieu et Carmet.

Le racoleur et le pigeon

D'Homécourt, c'est le jeune loup aux dents longues qui fonce et qui ne s'embarrasse pas de sentiments dans un milieu où le seul mobile est l'intérêt. Il doit trouver des spéculateurs et surtout des pigeons pour le gros courtier Karbaoui. A coup de démonstrations, plus ou moins appuyées de Champagne, il entrainera Courtois sur la pente de la spéculation. C'est après une virée dans les boites que Courtois signera l'achat de quatre lots de sucre. Courtois avec son air de fonctionnaire rangé et méticuleux apparait comme un étranger dans le milieu des spéculateurs.

Grézillon : on ne le voit que très peu, mais on le sent derrière toutes les combines, c'est lui qui tire les ficelles, c'est lui qui est à l'origine de la spéculation. Il est très sûr de lui et cynique. Il se sait très fort. Il a des appuis. Il est très bien incarné par Piccoli qui a, pour la circonstance le crâne raxé et un perpétuel cigare vissé à sa bouche. De ce film, il ressort très clairement que ce sont toujours les gros qui gagnent, que ce sont eux qui font les règles du jeu et que de toute façon, l'État est là pour les aider à plumer les plus petits.

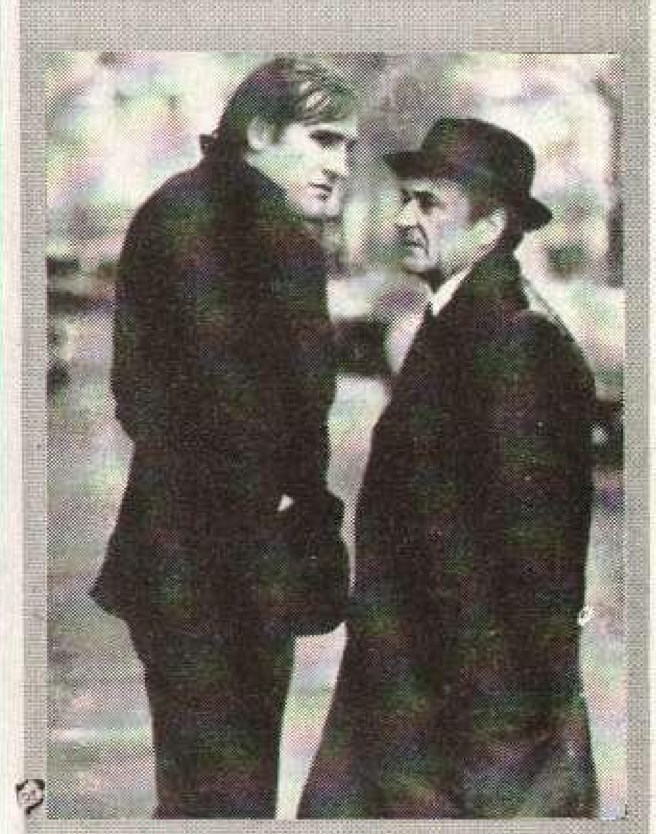
Un comique corrosif

Ce film respire la santé, il a la vigueur de la caricature et de la comédie, les personnages sont très typés, mais ils n'ont pas l'air de marionnettes. Le comique sonne juste parce qu'il plonge ses racines dans la réalité. Il va au fond des choses il s'attaque aux problèmes réels. On peut parler de comédie à la française. On voit de plus en plus de films qui abordent des thèmes sociaux ou surtout dénoncent les dessous de la politique bourgeoise, qui montrent l'envers du décor. C'est le *Shérif* de Boisset qui dénonce le SAC, *RAS*, l'attentat qui montre l'assassinat de Ben Barka par les polices parallèles. S'il se trouve des producteurs pour investir de l'argent dans ces films, c'est qu'ils ont un bon public, de plus en plus de travailleurs rejettent la politique politicienne et sont intéressés par le dessous des affaires. On trouve cette même tendance dans le cinéma des USA avec des films comme *Le Prête-nom*, sur la chasse aux sorcières en 1947 et autres films.

Léon CLADEL.

Le 3 décembre 1974 ..

C'était le mardi 3 décembre 1974. Le marché international des sucres blancs sautait à la bourse de Paris. L'État remboursait les gros et nommait une commission d'enquête pour faire payer les petits. Les marchandises qui sont vendues et achetées en bourse ne passent pas par les mains des acheteurs. Le sucre est vendu par lots de cinquante tonnes, souvent le vendeur ne dispose pas des marchandises qu'il vend et l'acheteur n'a pas besoin des marchandises qu'il achète. Il n'en voit jamais la couleur. La spéculation est liée à tout le système du commerce capitaliste dont le but n'est pas de pourvoir aux besoins de la société, mais de tirer du profit. La spéculation peut être utilisée aussi pour faire baisser les prix des matières premières des pays du tiers monde. On peut regretter que le film ne soit pas bien resitué dans la période 1974, marquée par l'augmentation du prix du pétrole par l'OPEP qui a entrainé une flambée sur les matières premières.



Raoul d'Homécourt (Depardieu), l'arnaqueur et Adrien Courtois (Jean Carmet), le pigeon.



Pour reconquérir leur indépendance, les Yougoslaves ont consenti de gros sacrifices.

Yougoslavie : 29 - 30 novembre 1943

Naissance d'un gouvernement populaire

Il y a trente-cinq ans, dans la nuit du 29 au 30 novembre 1943 se tenait à Jajce, une petite ville en territoire libéré de Yougoslavie, la deuxième session du Comité antifasciste de libération nationale de Yougoslavie (AVNOJ). L'AVNOJ décidait sa transformation en gouvernement provisoire et destituait la fiction de « gouvernement royal » qui siégeait à Londres.

Cela faisait déjà plus de deux ans que les partisans yougoslaves, organisés dans l'Armée de libération nationale et dirigés par le Parti communiste, menaient la lutte armée contre l'occupant allemand. Déjà, ils avaient libéré de vastes territoires et infligeaient de sévères défaites aux forces ennemies dans de grandioses batailles comme celle de mars 1943 sur les rives de la Neteva.

Dès l'invasion de leur pays par les hordes hitlériennes, en avril 1941, les communistes s'étaient préparés à la lutte armée. Fin juin 1941, avait été créé l'État-major général des détachements de partisans dirigé par Tito. Le 4 juillet suivant, le Parti communiste avait lancé un appel à l'insurrection générale, et aussitôt, il y avait eu les premières actions armées de partisans. Et depuis, les rangs des forces armées de libération n'avaient fait que grossir, malgré des pertes très lourdes infligées par un ennemi impitoyable.

Mais en même temps qu'ils traquaient l'ennemi, les partisans se souciaient aussi de préparer l'avenir. Les dirigeants communistes comprenaient parfaitement que, si le peuple se lançait massivement dans la lutte, ce n'était pas pour restaurer l'ancien ordre social. Pour les communistes, la lutte de libération nationale devait aboutir à la révolution socialiste. Et dans le pays, ils étaient la seule force politique organisée à mener la lutte sur le terrain.

Dans toutes les régions libérées se constituèrent très vite des comités de libération, qui se chargèrent de réorganiser la vie et de maintenir l'ordre à l'arrière. En 1942, ces comités élirent un conseil antifasciste de libération nationale (AVNOJ), qui tint, le 29 novembre 1943, sa seconde session.

Celle-ci s'ouvrit la nuit par un discours du président de l'AVNOJ, le docteur Ribar, qui venait d'apprendre la mort de ses deux fils au combat. Il traça un bref historique de la lutte et de l'AVNOJ. Puis Tito prit la parole et proposa la transformation de l'AVNOJ en « comité exécutif et législatif suprême de Yougoslavie ». Les délégués votèrent ces propositions, destituèrent le roi Pierre qui passait le plus clair de son exil à comploter contre les partisans. Et ils jetèrent les bases de la Yougoslavie nouvelle, en décidant que le nouvel État yougoslave s'établirait sur la base du fédéralisme, c'est-à-dire de l'autonomie et de l'égalité de toutes les nationalités de la Yougoslavie. A deux heures du matin, la session était terminée et les délégués retournaient à leurs postes de combat.

Ils remportèrent victoire sur victoire, et leur ténacité, leur courage, leur héroïsme, forcèrent l'admiration du monde entier – de leurs alliés comme de leurs ennemis. En 1944, fut conclu un accord entre l'Armée de libération yougoslave et l'Armée rouge, qui libérèrent conjointement Belgrade. Le 15 mars 1945, le pays était entièrement libéré.

Et les élections du 11 novembre 1945 apportèrent un succès triomphal aux listes du Front populaire conduites par le Parti communiste et le Maréchal Tito : elles recueillirent 90 % des suffrages.

Le 29 novembre, deux ans jour pour jour après la session de Jajce, l'Assemblée constituante vota la déchéance de la monarchie et la proclamation de la République



Tito

fédérative populaire de Yougolavie. Une page nouvelle de l'histoire des peuples de Yougoslavie commençait.

Pour reconquérir leur indépendance, ceux-ci avaient consenti les plus gros sacrifices : un Yougoslave sur neuf était tombé pendant la guerre. Et cette indépendance si chèrement conquise, ils ont à cœur de la défendre contre toutes les pressions et les formes de subversion qui viennent aujourd'hui principalement de l'Union soviétique.

Jean SCHUBERT.